



**Loire
Atlantique**

La santé des enfants accueillis en familles d'accueil, en Protection de l'enfance, en Loire-Atlantique

Approche comparative avec les établissements

Catherine Sellenet, Professeur en sciences de l'éducation, Chercheur au CREN
2014

Nos remerciements au Conseil général de Loire-Atlantique, aux différents employeurs des familles d'accueil ;

Aux familles d'accueil fortement sollicitées pour remplir les questionnaires

Sommaire

Introduction : le choix d'une approche comparative avec les établissements	6
1. Un environnement familial difficile	8
1. 1. L'éclatement des familles	8
1. 2. Des figures parentales très vulnérables	9
1. 3. Une très forte précarité sociale	13
1. 4. Des familles isolées ou mal entourées à l'identique des établissements.....	15
1. 5. Des interventions très vite centrées sur le placement	16
1. 6. Les causes du placement	19
1.7. Un placement subi	21
2. Portraits des enfants accueillis en familles d'accueil	22
2. 1. Traumatismes et carences vécus avant le placement	26
3. L'état actuel des enfants	29
3. 1. Une bonne santé physique	29
3. 2. Quelle santé psychique pour ces enfants ?	33
3. 3. Quels troubles du comportement ?	35
3. 4. Le parcours scolaire	38
3. 5. Du côté des comportements à risque	41
3. 6. L'accès aux loisirs	44
3. 7. Des enfants soignés psychiquement	45
3. 8. L'existence de doubles prises en charge	46
3. 9. La question du maintien des liens.....	48
3.10. Avis des familles d'accueil sur l'avenir	51
Conclusion.....	53

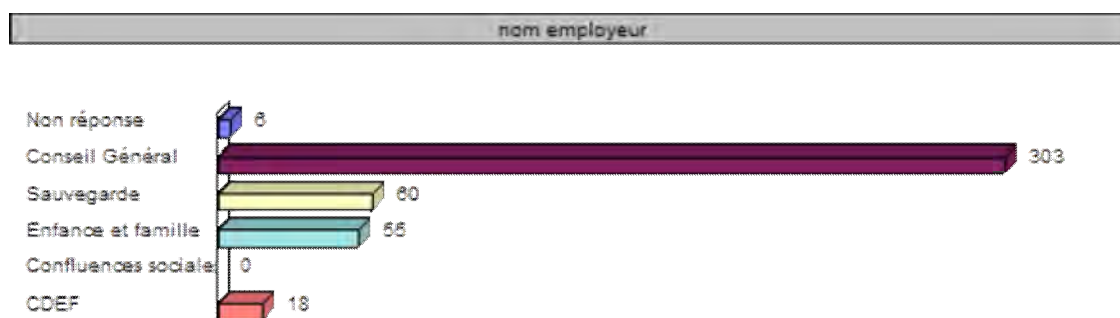
Introduction

La première partie de cette recherche portait sur la santé des enfants accueillis en établissements, ce second volet donne un éclairage sur la santé des enfants accueillis en familles d'accueil. Ces deux modes d'accueil concernent à eux seuls, en 2012, près de 80 % des enfants. L'accueil familial représente une modalité d'accueil pour 41% des enfants bénéficiant d'une mesure de placement en Loire Atlantique.

Le questionnaire qui a été proposé aux familles d'accueil est le même que celui qui a été proposé aux établissements, ce qui permet secondairement une comparaison entre les deux modes d'accueil. Il est constitué de 87 items. Ce questionnaire a été rempli pour chaque enfant, par l'assistante familiale, au cours de l'année 2014. Les assistantes familiales n'ont pas accès au dossier de l'enfant d'où parfois le choix de la réponse « je ne sais pas » ou l'aide de l'éducateur pour remplir le questionnaire.

Pour que la comparaison entre les deux recherches soit directement visible, nous suivrons la même présentation et rappellerons les chiffres obtenus en établissements.

Les dossiers saisis sont au nombre de 442 (rappel : 423 pour les établissements), un chiffre similaire à celui des établissements, ce qui simplifie considérablement la comparaison. L'accueil familial dépendant de plusieurs employeurs possibles, nous avons la répartition suivante : 303 réponses des assistantes familiales du Conseil Général soit 68,6% des réponses, 60 salariées de la Sauvegarde (13,6%), 55 réponses d'Enfance et Famille (12,4%), 18 réponses du CDEF (4,1%), aucune réponse de Confluences sociales.



À l'inverse des établissements qui enregistraient une sur-représentation des garçons (53%), on note dans notre corpus d'enfants en familles d'accueil, une sur-représentation des filles (50% contre 47% en raison d'un taux de non réponse de 3%). C'est la première distinction importante entre les deux recherches. Les filles représentent la moitié de l'effectif pour l'analyse qui va suivre.

Sexe de l'enfant	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	13	2,9%
garçon	208	47,1%
filles	221	50,0%
TOTAL OBS.	442	100%

Répartition des enfants selon le sexe

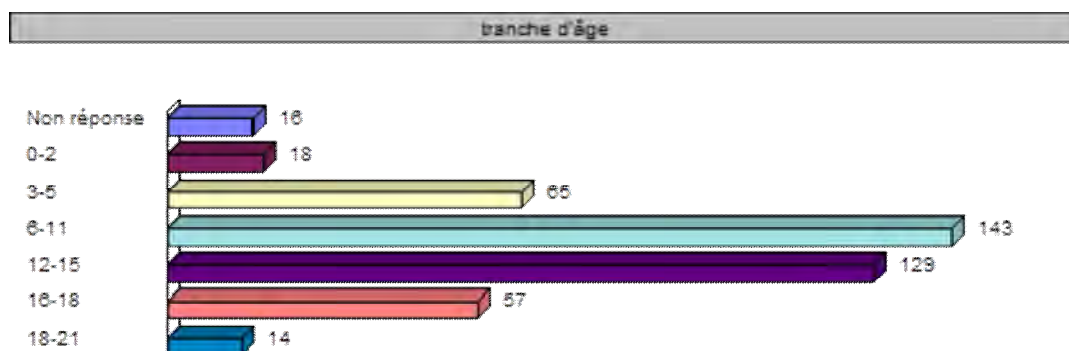
tranche d'âge	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	16	3,6%
0-2	18	4,1%
3-5	65	14,7%
6-11	143	32,4%
12-15	129	29,2%
16-18	57	12,9%
18-21	14	3,2%
TOTAL OBS.	442	100%

Répartition selon l'âge

Les moins de six ans représentent près de 19% de l'effectif (contre 7,1% en établissements), ce qui confirme bien l'hypothèse d'une préférence pour le placement en famille d'accueil pour les enfants les plus jeunes. Les enfants d'âge primaire représentent 32,4% de l'effectif (31% en établissements), les collégiens 29,2% (29,3% établissements) et les lycéens 12,9% (contre 24,1% en établissements) auxquels on peut ajouter 3,2% de jeunes majeurs (contre 6,1%). A noter que parmi les moins de deux ans qui représentent 4,1%, les moins de un an sont majoritaires (3,4% soit 15 bébés).

Cette répartition par âge montre la segmentation opérée dans le choix des placements et l'importance de la variable âge. On note plus d'enfants jeunes en accueil familial, une répartition équivalente pour les enfants de primaire et les collégiens, puis un abandon de ce mode d'accueil pour les plus âgés. On peut penser que les 16-21 ans présents en familles d'accueil correspondent à des placements de longue durée et donc à des enfants qui ont grandi dans ces familles. Leur chiffre (tant au lycée qu'en contrats jeunes majeurs) interroge la durée de l'ancrage au sein des familles.

Répartition des enfants selon leur tranche d'âge



La répartition des placements par âge en fonction des employeurs potentiels révèle des différences liées à la structure voire à la mission de chacun. La présence des très jeunes enfants au CDEF s'explique aisément par son rôle d'accueil d'urgence au niveau du département, mais le faible chiffre sera toujours à prendre avec précaution en ce qui concerne cette institution (seulement 18 réponses).

tranche d'âge nom employeur	Non réponse	0-2	3-5	6-11	12-15	16-18	18-21	TOTAL
Conseil Général	4,3%	4,3%	14,5%	33,3%	27,4%	12,9%	3,3%	100%
Sauvegarde	0,0%	3,3%	18,3%	30,0%	31,7%	16,7%	0,0%	100%
Enfance et famille	0,0%	1,8%	12,7%	36,4%	32,7%	12,7%	3,6%	100%
CDEF	5,6%	11,1%	16,7%	22,2%	38,9%	5,6%	0,0%	100%
TOTAL	3,6%	4,1%	14,7%	32,4%	29,2%	12,9%	3,2%	100%

1. Un environnement familial difficile

1. 1. L'éclatement des familles

Lors de la première recherche, nous avons mis en évidence le taux élevé de séparations des parents des enfants (73%, voire 74,2% si on ajoutait les séparations en cours) bien supérieur au taux national de divorce. Pour les enfants accueillis en familles d'accueil, le constat est identique même si le taux de vie en couple est légèrement supérieur (16,7% contre 14,4%). Du point de vue de la stabilité familiale, pas de différences donc entre les enfants.

Tableau 1 : Répartition des enfants selon la situation familiale

mode de vie	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	51	11,5%
Vit ensemble	74	16,7%
est séparé	313	70,8%
est en cours de séparation	4	0,9%
TOTAL OBS.	442	100%

1. 2. Des figures parentales très vulnérables

La séparation des parents n'est pas toujours actée pour les enfants du CDEF, qui nous l'avons vu sont plus jeunes, ce qui tendrait à dire que le placement révèle voire potentialise peut-être les difficultés déjà présentes du couple.

mode de vie	Non réponse	Vit ensemble	est séparé	est en cours de séparation	TOTAL
nom employeur					
Conseil Général	12,9%	15,6%	70,6%	0,7%	100%
Sauvegarde	5,0%	23,3%	71,7%	0,0%	100%
Enfance et famille	10,9%	10,9%	74,5%	3,6%	100%
CDEF	5,6%	33,3%	61,1%	0,0%	100%
TOTAL	11,5%	16,7%	70,6%	0,9%	100%

Dans le discours des professionnels, il est souvent courant d'entendre que les situations d'enfants placés en établissements ou en familles d'accueil diffèrent sur le plan de la gravité. Les uns pensent que la gravité est plus grande pour les enfants accueillis en familles d'accueil, ce qui justifierait le choix d'un placement d'emblée pérenne. Les autres pensent que restent en établissements les cas les plus difficiles, ceci afin de protéger les familles d'accueil. Mais qu'en est-il réellement ?

L'analyse, tant des problématiques familiales que des profils des enfants, devrait nous permettre de lever ces interrogations.

Les figures parentales sont, pour ces enfants, marquées également par le cumul des problèmes, du côté paternel comme du côté maternel.

Pour les pères des enfants placés en familles d'accueil :

21,7% des réponses signalent des addictions pour le père et 17,4% des comportements violents. Les pères des enfants placés en familles d'accueil présenteraient donc moins d'addictions et moins de violences en comparaison des enfants en établissements. Les conduites asociales sont identiques : 9,5% mais avec plus de condamnations pénales pour les parents d'enfants en accueil familial (16,3% contre 12%). 26 pères sont décédés.

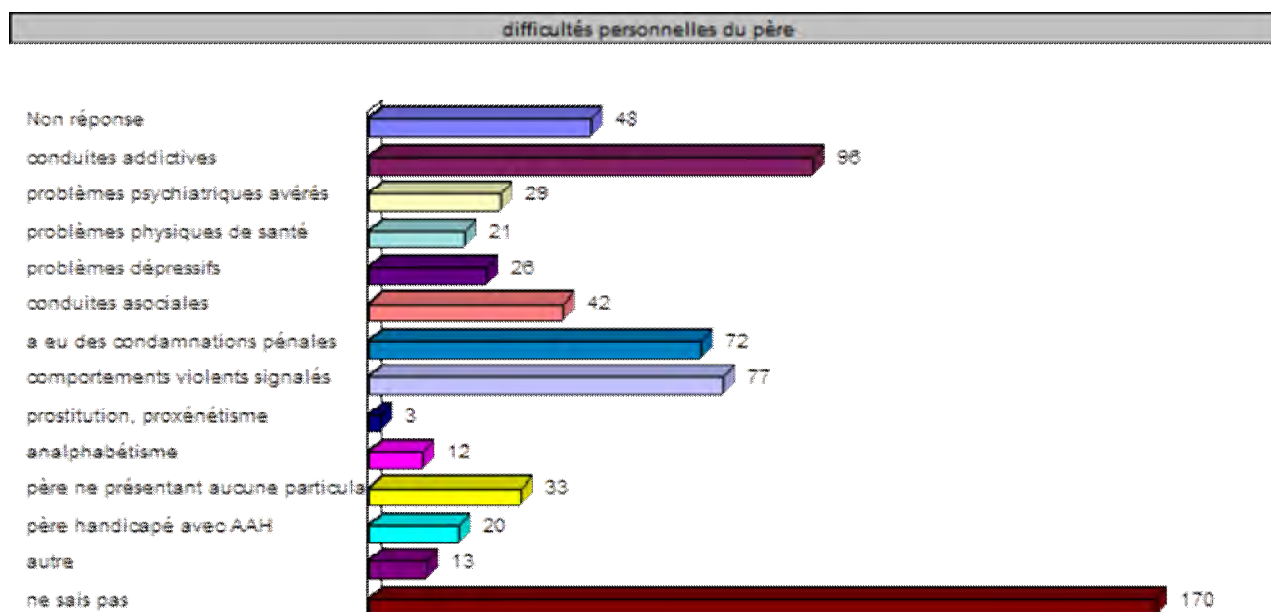
Globalement, sur tous les items, le profil est moins marqué, sauf sur l'analphabétisme un peu plus présent. A noter que le taux de « ne sais pas » est supérieur de 10 points pour les familles d'accueil, ce qui traduirait une moins bonne connaissance des problématiques familiales.

difficultés personnelles du père	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	48	10,9%
conduites addictives	98	21,7%
problèmes psychiatriques avérés	29	6,6%
problèmes physiques de santé	21	4,8%
problèmes dépressifs	26	5,9%
conduites asociales	42	9,5%
a eu des condamnations pénales	72	16,3%
comportements violents signalés	77	17,4%
prostitution, proxénétisme	3	0,7%
analphabétisme	12	2,7%
père ne présentant aucune particularité	33	7,5%
père handicapé avec AAH	20	4,5%
autre	13	2,9%
ne sais pas	170	38,5%
TOTAL OBS.	442	

Tableau des difficultés paternelles

Rappel profil des pères placés en établissements : 26,2% des réponses signalent des addictions et comportements violents ; 12,1% des condamnations pénales ; 9% des conduites asociales ou troubles dépressifs ; 7,8% des problèmes psychiatriques ; plus de 6% ont des problèmes de santé, 4,3% ont une AAH ; On note également 29 décès soit 6,85%. Seuls 5,7% des pères ne présentent aucune particularité.

Nombre d'enfants concernés selon les difficultés personnelles du père



Enfin, on obtient rigoureusement le même chiffre de placement antérieur pour les pères, dans leur propre enfance (7,9% contre 7,8%), ce qui pourrait valider une approximation malgré le fort taux de « je ne sais pas ».

Placement antérieur?	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	20	4,5%
Oui	35	7,9%
non	110	24,9%
ne sais pas	277	62,7%
TOTAL OBS.	442	100%

Du côté des mères, les difficultés sont les mêmes que pour les mères d'enfants en établissements. Mais la structuration diffère quelque peu. Les conduites addictives, problèmes psychiatriques et dépressifs forment un trio autour de 20%. En comparaison des mères d'enfants en établissements, on trouve plus de mères avec des problèmes psychiatriques (20,6% contre 13,7%) et des addictions (20,4% contre 16%) mais moins de dépressions (20,4% contre 28%). Plus de condamnations pénales, plus de comportements violents signalés, mais autant d'AAH et de placement des mères pendant leur propre enfance. 11 mères sont décédées. 19,2% des mères ont été placées dans leur enfance, à l'identique des établissements

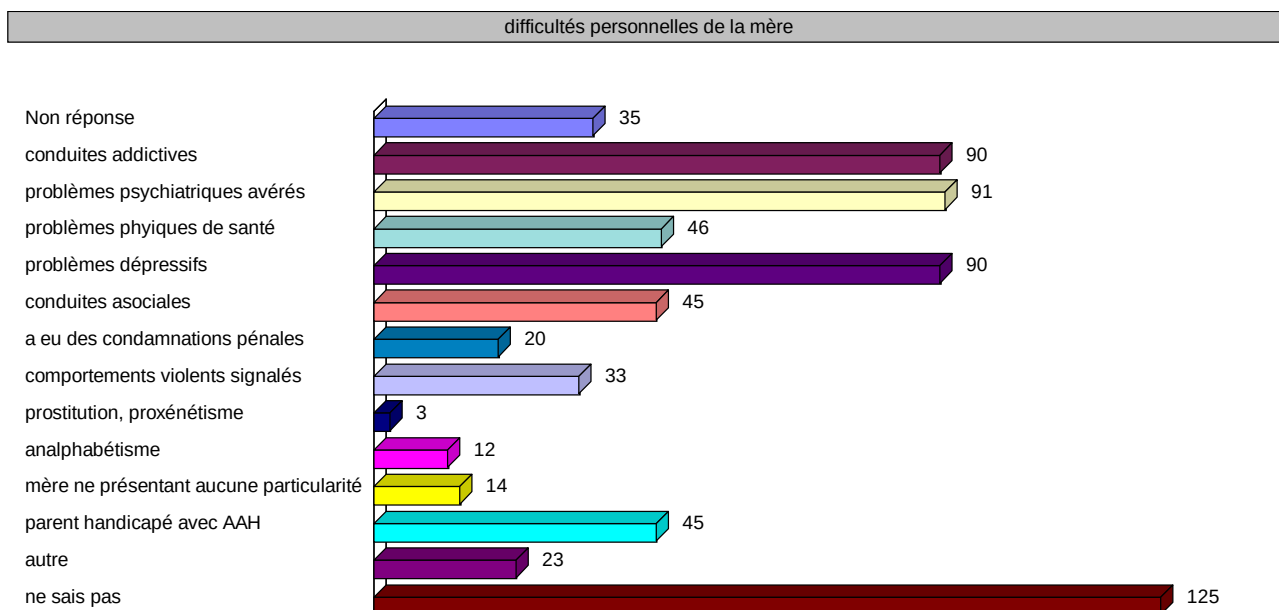
Globalement donc, si les pères semblent moins problématiques pour les enfants confiés en familles d'accueil, les mères le sont davantage sur le plan du comportement. Cette appréciation étant bien évidemment essentiellement statistique et non qualitative.

Le placement en famille d'accueil serait donc une proposition faite aux enfants dont la mère est la plus en difficultés, notamment pour les enfants les plus jeunes, lorsque les troubles psychiatriques et les addictions rendent improbables les soins quotidiens.

difficultés personnelles de la mère	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	35	7,9%
conduites addictives	90	20,4%
problèmes psychiatriques avérés	91	20,6%
problèmes physiques de santé	46	10,4%
problèmes dépressifs	90	20,4%
conduites asociales	45	10,2%
a eu des condamnations pénales	20	4,5%
comportements violents signalés	33	7,5%
prostitution, proxénétisme	3	0,7%
analphabétisme	12	2,7%
mère ne présentant aucune particularité	14	3,2%
parent handicapé avec AAH	45	10,2%
autre	23	5,2%
ne sais pas	125	28,3%
TOTAL OBS.	442	

Rappel établissements : Les problèmes dépressifs représentent 28,4% des réponses, suivis des conduites addictives (16,1%) et des problèmes psychiatriques (13,7%). 10,7% des mères sont titulaires d'une AAH. 9,2% des réponses signalent des problèmes de santé, 6,9% des comportements violents voire des condamnations pénales (2,4%). 17 mères soit 4% sont décédées. Enfin, 19,6% des mères ont été placées dans leur enfance (taux de non réponse : 46,3%). Nous noterons que les mères sont toujours mieux connues que les pères, signe d'une focalisation sur la figure maternelle.

Nombre d'enfants concernés selon les difficultés personnelles de la mère



La précarité sociale était, pour les enfants placés en établissements, importante. Qu'en est-il pour les parents d'enfants placés en familles d'accueil ?

1. 3. Une très forte précarité sociale

Les enfants accueillis en familles d'accueil ont vécu, avant leur placement dans des conditions de logement dégradé, précaire ou inexistant pour 16,1% (15,1% en établissement). Le taux de non réponse ou de « ne sais pas », est légèrement supérieur pour les familles d'accueil, ce qui s'explique par la politique de séparation entre les deux univers, mise en place par les services (38,2% contre 36,9%).

**Répartition des enfants selon
la qualité du Logement familial**

logement familial	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	29	6,6%
logement en bon ét	173	39,1%
logement dégradé	50	11,3%
caravane	2	0,5%
squat	1	0,2%
pas de logement fix	18	4,1%
ne sais pas	169	38,2%
TOTAL OBS.	442	100%

La précarité est celle du logement, dans lequel la famille peut ou non se rassembler. Elle est aussi perceptible dans les conditions de vie économiques des parents. Le taux de méconnaissance des professionnels sur ce sujet, lors de la première recherche était important (taux de non réponse : 54,4%) comme si les conditions économiques n'avaient aucun lien avec l'exercice de la parentalité. La méconnaissance des familles d'accueil est logiquement supérieure à 62%.

Pour les autres, nous avons moins de pères actifs (17,6%) qu'en établissements (27,8% d'actifs). Les ouvriers dominent avec 11,3%. Les chômeurs indemnisés ou non et emplois aidés représentent 19,1%. Sur tous les items, les pères sont donc moins intégrés socialement qu'en établissements.

**Répartition des enfants
selon la profession du père**

profession père	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	66	14,9%
agriculteur	2	0,5%
artisan-commerçant	8	1,8%
cadre sup	2	0,5%
profession intermédiaire (contremaître, agent de maîtr	1	0,2%
employé	17	3,8%
ouvrier	50	11,3%
chômeur indemnisé	18	4,1%
inactif non indemnisé	45	10,2%
en emploi aidé	21	4,8%
ne sais pas	212	48,0%
TOTAL OBS.	442	100%

La situation économique des mères n'est pas connue des familles d'accueil à 57% (taux de non réponse en établissement 35,5%). Selon les réponses, seules 8,1% des mères seraient salariées contre 22,2% en établissements et 34,8% seraient au chômage le plus souvent non indemnisé ou en emploi aidé (42,3% en établissements).

Ces chiffres seraient à vérifier sur la base de données officielle, pour vérifier si les parents d'enfants placés en familles d'accueil présentent une vulnérabilité économique beaucoup plus grande que ceux dont les enfants sont en établissements.

**Répartition des enfants
selon la profession de la mère**

profession mère	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	51	11,5%
agricultrice	0	0,0%
artisan-commerçant	4	0,9%
cadre sup	0	0,0%
profession intermédiaire	1	0,2%
employée	22	5,0%
ouvrière	9	2,0%
chômage indemnisé	17	3,8%
inactive non indemnisé	121	27,4%
en emploi aidé	16	3,6%
ne sais pas	201	45,5%
TOTAL OBS.	442	100%

1. 4. Des familles isolées ou mal entourées à l'identique des établissements

L'aide privée dont peuvent bénéficier ces familles était mal repérée pour plus du tiers (38,5%) des enfants placés en établissements, c'est aussi vrai pour les familles d'accueil (44,8%). Et quand elle est connue, elle apparaît encore moins efficace (seulement 13,6%) qu'aux yeux des professionnels (20,3% des cas). Pour les autres, l'aide est jugée absente (18,3%), existante mais peu aidante (21,9) voire conflictuelle à 8,8% (4% en établissements).

Pourcentages d'enfants selon le réseau relationnel des parents

réseau relationnel1	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	65	14,7%
famille isolée	81	18,3%
famille entourée mais amis ou famille peu aidante	97	21,9%
famille entourée et pouvant demander de l'aide à l'ent	60	13,6%
famille entourée d'un réseau hostile	39	8,8%
réseau relationnel non connu	133	30,1%
TOTAL OBS.	442	

Ces familles ont bénéficié d'aides diverses, connues des familles d'accueil. Il est important de noter que ce sont semble-t-il des enfants qui ont été plus suivis (15,8% contre 8,7%), en consultation psychologique ou en PMI (11,1% contre 6,4% pour ceux en établissements). C'est donc prioritairement, et ce dès avant le placement, sur les enfants que l'action a été concentrée. Les interventions psychiatriques pour le père comme pour la mère sont supérieures pour les enfants placés en familles d'accueil, ce qui confirme les problématiques familiales déjà énoncées. Les interventions sont moindres en toxicologie et médiation familiale. Mais ce qui apparaît évident est l'extrême fragilité de ces familles plus dépendantes de tutelles (11,3% contre 6,6%) et de curatelles (8,1% contre 3,5%).

**Pourcentages d'enfants concernés par les différents types
d'interventions menées auprès des familles**

autre intervention	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	45	10,2%
intervention de la PMI	49	11,1%
contrat d'obligation halte ou autre	9	2,0%
services psychiatriques pour l'enfant	15	3,4%
services psychologiques pour l'enfant	70	15,8%
services psy pour le père	22	5,0%
services psy pour la mère	65	14,7%
services de toxicologie ou alcoologie pour la m	30	6,8%
services de toxicologie ou alcoologie pour la m	16	3,6%
médiation familiale	11	2,5%
intervention d'une TISF	62	14,0%
tutelle	50	11,3%
curatelle	36	8,1%
autre	18	4,1%
ne sais pas	164	37,1%
TOTAL OBS.	442	

1. 5. Des interventions très vite centrées sur le placement

Le placement des enfants intervient le plus souvent après d'autres interventions visant à améliorer la situation. Dans 55,9% c'est le cas. Lorsque la nature de l'intervention est connue de la famille d'accueil, il s'agissait en priorité de placements, soit en famille d'accueil (27,8%) soit en établissements (24,4%). Les familles d'accueil font beaucoup moins allusion à l'aemo (16,7% contre 41,8%) ce qui étonne et ouvre deux hypothèses : celui d'une méconnaissance de ces interventions, ou celui d'une gravité telle que l'urgence du placement paraît avoir été la seule solution. Ceci serait à vérifier par une lecture des dossiers. Plus d'enfants sont signalés comme ayant vécu une hospitalisation pour maltraitance (vingt enfants soit 4,5%)

Rappel établissements : Dans 80% des cas, d'autres interventions ont eu lieu au sein de la famille soit pour alerter (27,2% signalement, 9,7% IOE, 10,9% enquêtes sociales), soit pour stabiliser la situation (41,8% AEMO) ce qui signe l'ancienneté des problèmes rencontrés par les enfants. Notons que pour certains de ces enfants, cette séparation n'est pas la première : 143 enfants soit 33,8% ont déjà été placés en institution, souvent le passage au foyer de l'enfance avant orientation, 25,5% chez une famille d'accueil. 12 enfants soit 2,8% ont été hospitalisés pour maltraitance, 3,5% ont été dans un lieu de vie.

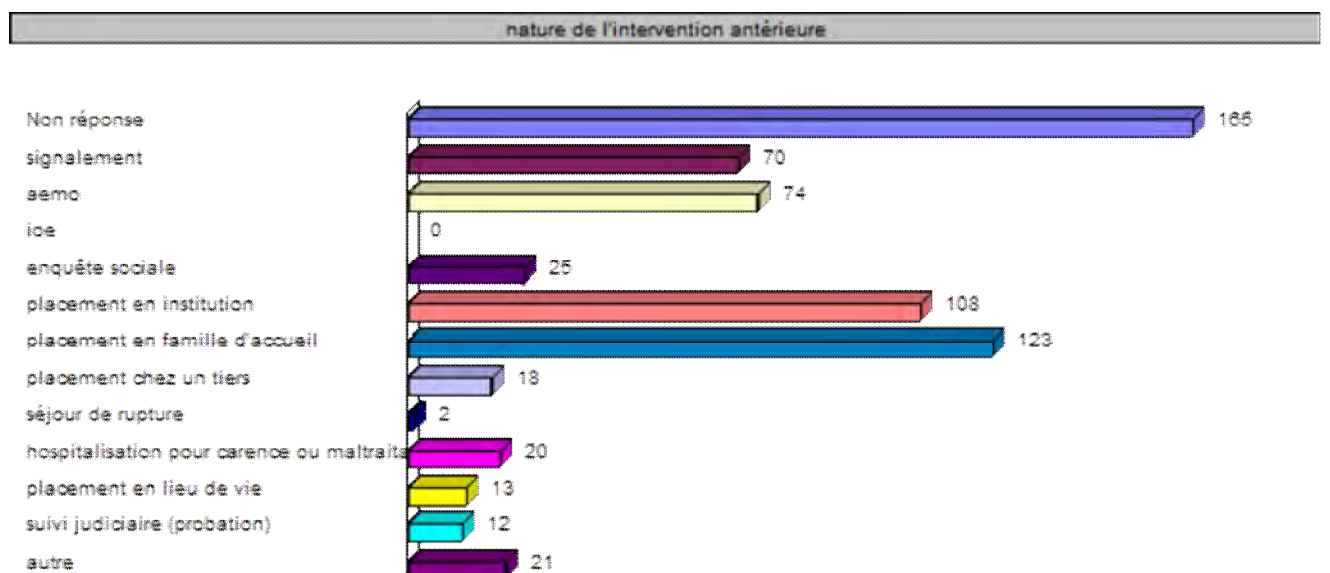
Répartition des enfants selon l'existence d'une intervention antérieure

intervention antérieure	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	32	7,2%
oui	247	55,9%
non	94	21,3%
ne sais pas	69	15,6%
TOTAL OBS.	442	100%

Nature de l'intervention antérieure

nature de l'intervention antérieure	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	165	37,3%
signalement	70	15,8%
aemo	74	16,7%
ioe	0	0,0%
enquête sociale	25	5,7%
placement en institution	108	24,4%
placement en famille d'accueil	123	27,8%
placement chez un tiers	18	4,1%
séjour de rupture	2	0,5%
hospitalisation pour carence ou maltraitance	20	4,5%
placement en lieu de vie	13	2,9%
suivi judiciaire (probation)	12	2,7%
autre	21	4,8%
TOTAL OBS.	442	

La variable « autre » concerne prioritairement des placements mère-enfant.



Les suivis et les placements concernent un seul enfant à 23,5% mais le plus souvent plusieurs enfants.

Tableau 2 : Nombre d'enfants suivis

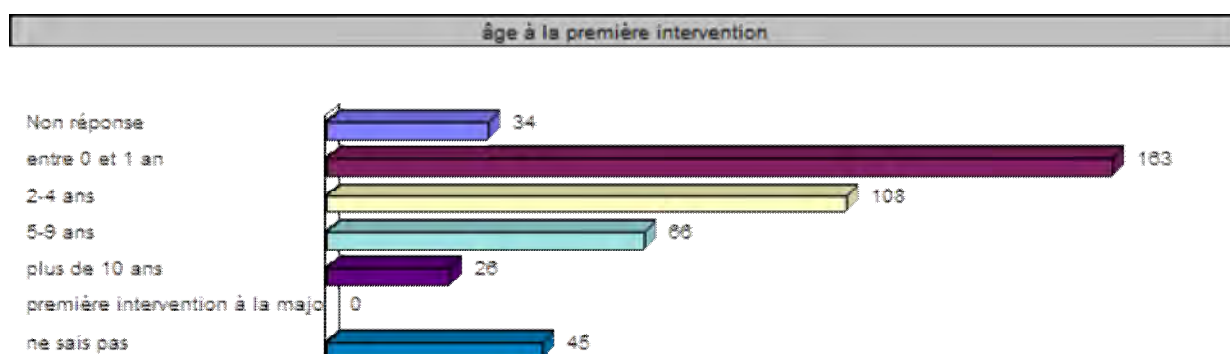
Nombre d'enfants suivis	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	18	4,1%
un seul enfant	104	23,5%
deux	133	30,1%
trois	77	17,4%
plus de trois	38	8,6%
tous les enfants sont suivis	56	12,7%
ne sais pas	16	3,6%
TOTAL OBS.	442	100%

Tableau 3 : Nombre d'enfants placés

enfants placés	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	11	2,5%
un	126	28,5%
deux	134	30,3%
trois	76	17,2%
quatre à six	50	11,3%
plus de six	8	1,8%
tous les enfants sont placés	21	4,8%
ne sais pas	16	3,6%
TOTAL OBS.	442	100%

Tous les âges sont concernés par les interventions comme le montre ce graphique :

Graphique 1 : Répartition des enfants selon l'âge de la première intervention



Le fait le plus notable pour les enfants accueillis en famille d'accueil concerne l'extrême précocité des interventions. C'est 37% des enfants âgés de moins d'un an qui sont concernés (contre 11,6% en établissements). Les 2-4 ans sont également très suivis (24,4%). C'est donc les 2/3 des enfants qui ont fait l'objet d'une réaction immédiate des services de protection de l'enfance.

Rappel établissements : Les interventions précoces, en périnatalité, concernent 11,6% des 0-1an ; 22,2% des 2-4 ans, des âges de grande fragilité dans la construction des enfants. Les 5-9 ans représentent 25,3% de l'effectif ; les plus de 10 ans : 30% ; Si on affine cette catégorie, nous notons que les 15-17 représentent à eux seuls 14,7%. Peu d'interventions sont comptabilisées à la majorité, ces jeunes majeurs ne se trouvant que rarement dans les établissements concernés.

Répartition des enfants selon l'âge de la première intervention

âge à la première intervention	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	34	7,7%
entre 0 et 1 an	183	38,9%
2-4 ans	108	24,4%
5-9 ans	68	14,9%
plus de 10 ans	28	5,9%
première intervention à la major	0	0,0%
ne sais pas	45	10,2%
TOTAL OBS.	442	100%

1. 6. Les causes du placement

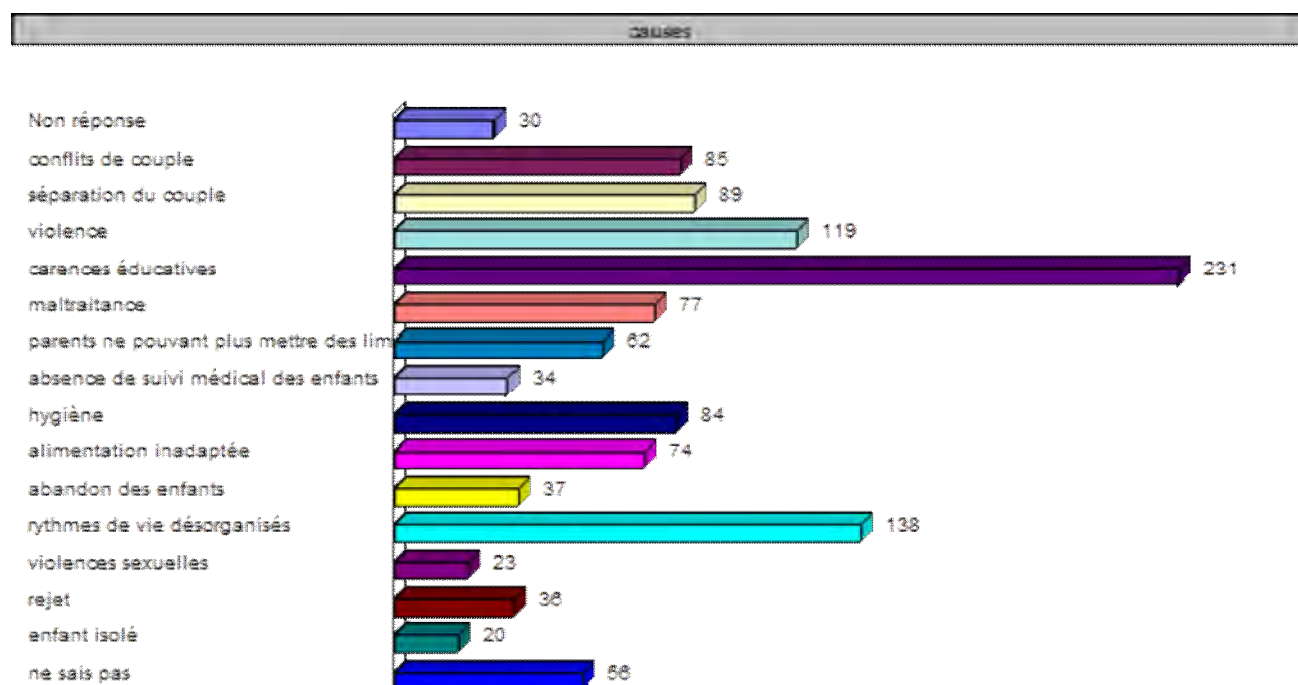
Les causes du placement sont multiples ce qui explique ce tableau à réponses multiples. La lecture des familles d'accueil dessine des causalités relativement similaires que pour les établissements mais insiste davantage sur les problèmes d'hygiène (19% contre 16,5%), sur l'alimentation inadaptée (16,7% contre 7,6%), moins sur les limites (14% contre 35,9%), ces différences étant sans doute liées aux jeunes âges des enfants accueillis en familles d'accueil.

Pourcentages d'enfants concernés par les différentes causes de placement

causes	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	30	6,8%
conflits de couple	85	19,2%
séparation du couple	89	20,1%
violence	119	28,9%
carences éducatives	231	52,3%
maltraitance	77	17,4%
parents ne pouvant plus mettre des lim	62	14,0%
absence de suivi médical des enfants	34	7,7%
hygiène	84	19,0%
alimentation inadaptée	74	16,7%
abandon des enfants	37	8,4%
rythmes de vie désorganisés	138	31,2%
violences sexuelles	23	5,2%
rejet	36	8,1%
enfant isolé	20	4,5%
ne sais pas	58	12,7%
TOTAL OBS.	442	

Rappel établissements : les enfants placés en établissements ont été principalement confrontés à des carences éducatives (59,3%), une absence de limites (35,9%), de la violence (33,6%), des conflits de couple (28,8%), des rythmes de vie désorganisés (26,2%)...

Nombre d'enfants concernés par les différentes causes de placement



Des différences de lecture apparaissent dans le repérage des causes, en fonction des familles d'accueil et de leurs employeurs, sans que nous puissions interpréter ces différences. Par exemple le CDEF met largement l'accent sur la violence (44,4% contre 22,8% pour le CG) et l'isolement des enfants ; les problèmes d'hygiène sont beaucoup plus signalés par les familles d'accueil d'Enfance et Famille ainsi que les rythmes de vie désorganisés et le rejet ; les violences sexuelles sont plus présentes pour les familles d'accueil de la Sauvegarde...

Faut-il y voir une distribution différentielle des enfants au sein des services, ou une sensibilité des familles d'accueil selon la culture de chaque service ?

1. 7. Un placement subi

En famille d'accueil, le placement est rarement demandé par les parents 16% contre 20% en établissements. C'est dire combien ce placement est subi et explique les sentiments de rivalité souvent évoqués dans la littérature scientifique.

demande de placement faite par	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	45	10,2%
les parents	21	4,8%
l'un des deux parents	52	11,8%
l'enfant	9	2,0%
une institution (école, PMI,...)	128	29,0%
un tiers	14	3,2%
la famille élargie	15	3,4%
autre	49	11,1%
ne sais pas	148	33,0%
TOTAL OBS.	442	

Rappel établissements : Dans près de 20% des situations la demande de placement est actée par les parents, dans 9% des cas, c'est l'enfant qui fait appel. Lorsque nous connaissons l'âge de l'enfant, ce sont massivement ceux de 19-21 ans qui en font la demande (34,6%), suivis des 16-18 ans (16,7%) et des 12-15 ans (8,1%). La maîtrise de cette démarche, peu ordinaire, croît logiquement avec le degré de maturité. Les institutions type PMI et écoles (34,5%) restent les premières structures à prendre l'initiative de la demande d'un placement, la catégorie « autre » (21%) est constituée de tous les intervenants AEMO, juges, centres maternels... Dans ces conditions, la mesure est très fortement judiciaire (84,9% contre 80% sur la population globale des enfants suivis) bien au-delà de l'origine de la demande, puisque nous avons 19,9% de demandes faites par les parents et que nous n'avons à l'arrivée que 11,6% de mesures administratives.

La mesure est massivement judiciaire, encore plus qu'en établissements (86% contre 85%)

Répartition des enfants selon le statut de la mesure

statut de la mesure	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	30	6,8%
judiciaire	380	86,0%
administrative	32	7,2%
TOTAL OBS.	442	100%

2. Portraits des enfants accueillis en familles d'accueil

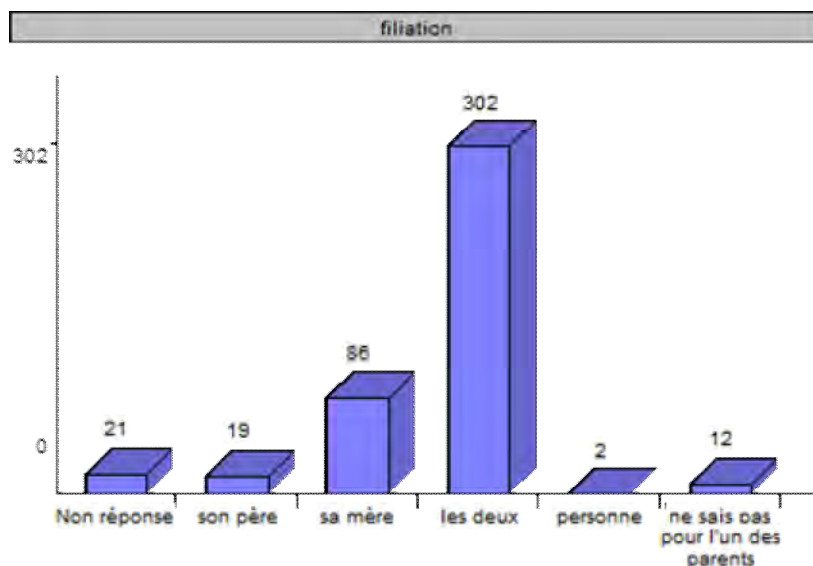
Qui sont-ils ces enfants accueillis dans les familles ? Nous avons vu que pour moitié ce sont des filles et pour 47% de garçons (taux de nr : 3%). Les 0-2 ans représentent 4,1% de l'effectif soit 18 enfants dont quinze de moins d'un an. Les 3-5 ans sont 65 soit 14,7%.

tranche d'âge	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	16	3,6%
0-2	18	4,1%
3-5	65	14,7%
6-11	143	32,4%
12-15	129	29,2%
16-18	57	12,9%
18-21	14	3,2%
TOTAL OBS.	442	100%

Les enfants d'âge primaire représentent 32,4%, les collégiens 29,2% et les lycéens 12,9% auxquels on peut ajouter 3,2% de jeunes majeurs.

Tous les enfants ont une filiation repérée, sauf deux enfants. Il n'y a aucun enfant adopté, ni mineur isolé dans notre corpus.

Répartition des enfants
selon leur filiation



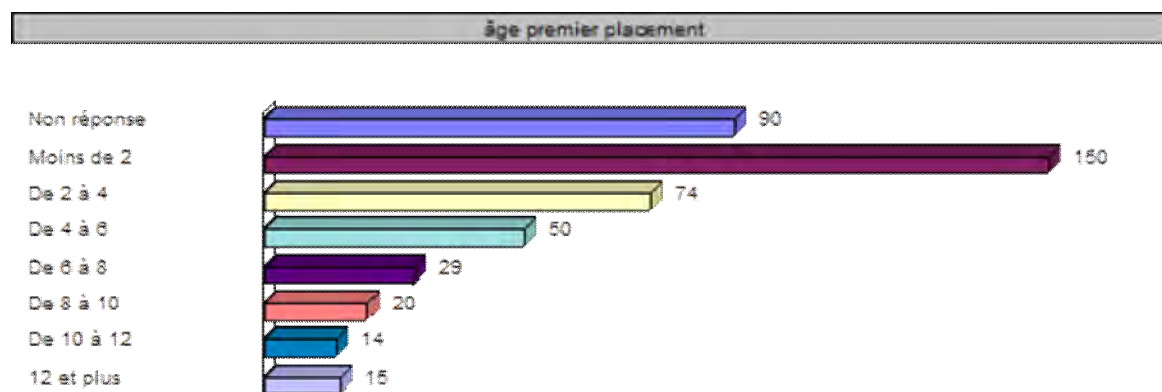
Un tiers de ces enfants ont vécu un placement avant deux ans, 16,7% entre deux et quatre ans, ce qui pose la question des attachements. 11,6% ont été placés alors qu'ils avaient de 4 à 6 ans.

âge premier placement	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	90	20,4%
Moins de 2	150	33,9%
De 2 à 4	74	16,7%
De 4 à 6	50	11,3%
De 6 à 8	29	6,6%
De 8 à 10	20	4,5%
De 10 à 12	14	3,2%
12 et plus	15	3,4%
TOTAL OBS.	442	100%

Minimum = 0, Maximum = 17

Somme = 1150

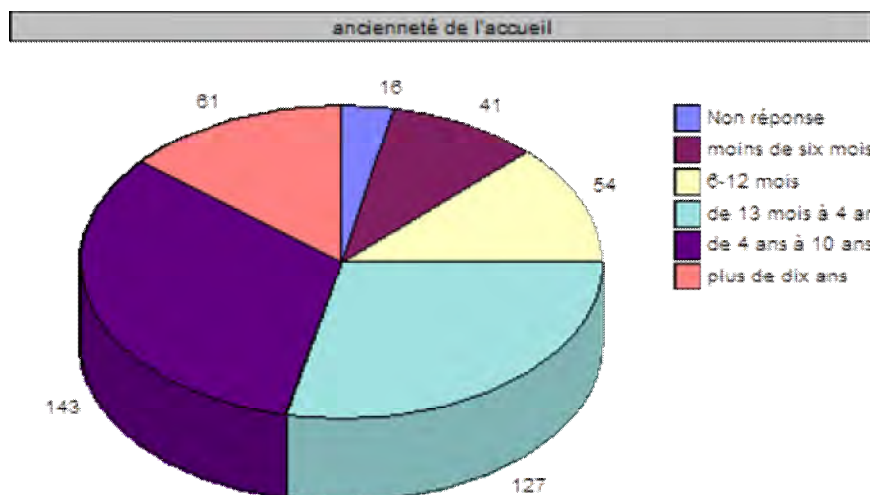
Moyenne = 3,27 Ecart-type = 3,62



L'ancienneté de l'accueil

Au moment où s'effectue cette recherche, on peut distinguer les accueils récents de moins d'un an, soit 21,5% de l'effectif. Les accueils de 2 à 4 ans représentent 28,7% de l'effectif. Ce que l'on peut appeler des placements longs, supérieurs à quatre années, représente un chiffre important : 46,2 %.

ancienneté de l'accueil	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	16	3,6%
moins de six mois	41	9,3%
6-12 mois	54	12,2%
de 13 mois à 4 ans	127	28,7%
de 4 ans à 10 ans	143	32,4%
plus de dix ans	61	13,8%
TOTAL OBS.	442	100%



L'ancienneté de l'accueil est différente selon les employeurs : les placements les plus longs, de plus de dix ans, sont plus importants dans les familles d'accueil du Conseil Général en comparaison d'Enfance et Famille. Pour les enfants placés depuis plus de dix ans, se pose bien sur la question de l'appartenance et du maintien des liens.

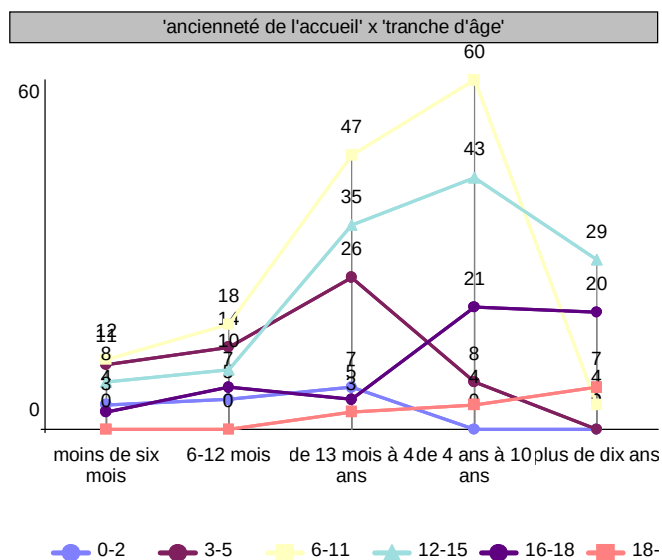
ancienneté de l'accueil	Non réponse	moins de six mois	6-12 mois	de 13 mois à 4 ans	de 4 ans à 10 ans	plus de dix ans	TOTAL
nom employeur							
Conseil Général	4,6%	6,9%	10,9%	28,1%	33,3%	16,2%	100%
Sauvegarde	0,0%	11,7%	23,3%	21,7%	31,7%	11,7%	100%
Enfance et famille	0,0%	9,1%	9,1%	36,4%	36,4%	9,1%	100%
CDEF	0,0%	44,4%	5,6%	50,0%	0,0%	0,0%	100%
TOTAL	3,6%	9,3%	12,2%	28,7%	32,4%	13,8%	100%

À noter que très logiquement, lorsqu'il y a des visites médiatisées, celles-ci sont concentrées sur les accueils les plus récents, nous reviendrons ultérieurement sur cette analyse.

visites médiatisées avec la mère	oui	non	TOTAL
ancienneté de l'accueil			
moins de six mois	51,2%	39,0%	100%
6-12 mois	51,9%	44,4%	100%
de 13 mois à 4 ans	42,5%	43,3%	100%
de 4 ans à 10 ans	41,3%	45,5%	100%
plus de dix ans	24,6%	60,7%	100%
TOTAL	41,6%	45,9%	100%

Le croisement des données âge/ancienneté de l'accueil montre que les accueils de plus de dix ans sont constitués à 47,5% par des enfants âgés de 12-15 ans, ce qui veut dire que ces enfants sont arrivés tôt en familles d'accueil ; à 32,8% par des enfants de 16-18 ans et que 11,5% de ces accueils inscrits dans la durée concernent des jeunes majeurs.

tranche d'âge	0-2	3-5	6-11	12-15	16-18	18-21	TOTAL
ancienneté de l'accueil							
moins de six mois	9,8%	26,8%	29,3%	19,5%	7,3%	0,0%	100%
6-12 mois	9,3%	25,9%	33,3%	18,5%	13,0%	0,0%	100%
de 13 mois à 4 ans	5,5%	20,5%	37,0%	27,6%	3,9%	2,4%	100%
de 4 ans à 10 ans	0,0%	5,6%	42,0%	30,1%	14,7%	2,8%	100%
plus de dix ans	0,0%	0,0%	6,6%	47,5%	32,8%	11,5%	100%
TOTAL	4,1%	14,7%	32,4%	29,2%	12,9%	3,2%	100%



Les enfants placés occupent toutes les places dans la fratrie, mais les aînés sont majoritairement représentés (30,5%) ainsi que les seconds (28,1%), à l'identique des enfants en établissements.

Pourcentages d'enfants selon la place dans la fratrie

place de l'enfant dans fratrie	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	32	7,2%
aîné	135	30,5%
second	124	28,1%
troisième	78	17,6%
quatrième	38	8,6%
cinquième	17	3,8%
sixième et plus	11	2,5%
petit dernier	29	6,6%
TOTAL OBS.	442	

2. 1. Traumatismes et carences vécus avant le placement

Ces enfants ont vécu, avant leur placement, divers traumatismes. La connaissance des familles d'accueil est moindre que dans les établissements (41% contre 22,5%) et interroge la politique du partage des informations entre les professionnels. Si on trouve moins de maltraitements, le taux de maltraitance sexuelle avérée est légèrement supérieur (7,2% contre 6,1%)

traumatismes	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	152	34,4%
Maltraitance physique avérée	34	7,7%
maltraitance psychologique avérée (dévalorisation systématique, humiliations, menaces, isolement...)	44	10,0%
maltraitance sexuelle avérée (viol, attouchements...)	32	7,2%
maltraitance physique suspectée	26	5,9%
maltraitance psychologique suspectée	27	6,1%
maltraitance sexuelle suspectée	19	4,3%
ne sais pas	181	41,0%
TOTAL OBS.	442	

Rappel établissements : maltraitance physique avérée 11,6%, suspectée 9,2% ; maltraitance psychologique avérée 17,7%, suspectée 13% ; maltraitance sexuelle avérée 6,1%, suspectée 7,8% ; non réponse 34,5% et ne sais pas 22,5%

Chaque âge a ses misères mais on mesure combien l'évaluation de la maltraitance se révèle plus particulièrement à partir de 12 ans et plus, ce qui peut être le signe d'une prise de parole de l'enfant ou d'une prise de conscience tardive de problématiques existant bien avant cet âge.

traumatismes	Maltraitance physique avérée	maltraitance psychologique avérée (dévalorisation systématique, humiliations, menaces, isolement...)	maltraitance sexuelle avérée (viol, attouchements...)	maltraitance physique suspectée	maltraitance psychologique suspectée	maltraitance sexuelle suspectée	TOTAL
tranche d'âge							
0-2	0,0%	0,0%	0,0%	5,6%	5,6%	0,0%	100%
3-5	3,1%	1,5%	4,6%	4,6%	10,8%	4,6%	100%
6-11	8,4%	9,8%	4,2%	5,6%	7,0%	3,5%	100%
12-15	10,9%	14,7%	10,9%	5,4%	5,4%	3,9%	100%
16-18	7,0%	12,3%	12,3%	10,5%	1,8%	7,0%	100%
18-21	0,0%	14,3%	14,3%	7,1%	0,0%	0,0%	100%
TOTAL	7,7%	10,0%	7,2%	5,9%	6,1%	4,3%	100%

Les violences psychologiques sont les premières à être nommées aux âges tendres (10,8% entre 3-5 ans). Les violences physiques apparaissent dès la naissance avec un seuil critique à 12-15 ans. Les violences sexuelles avérées débutent dès 3-5 ans et ne cessent d'augmenter jusqu'à 21 ans. Ces violences sexuelles sont exercées au sein de la famille.

agressions sexuelles	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	195	44,1%
par des membres de sa famille	30	6,8%
par des pairs	4	0,9%
par des personnes chargées de sa garde	4	0,9%
ne sais pas	209	47,3%
TOTAL OBS.	442	100%

Des différences apparaissent entre les employeurs sans que nous puissions dire si elles traduisent des différences réelles dans le profil des enfants ou des différences dans l'évaluation et la nomination des problèmes. Ainsi le CDEF enregistre un fort taux de maltraitance sexuelle suspectée, alors que la Sauvegarde parle de maltraitance sexuelle avérée. La maltraitance psychologique semble être l'une des caractéristiques des enfants accueillis dans les familles d'accueil d'Enfance et Famille et du CDEF. Sur quasiment tous les items les familles d'accueil du Conseil Général restent en deçà des moyennes statistiques. A noter que sur un item aussi sensible, le taux de méconnaissance des familles d'accueil (« ne sais pas ») est différent d'un employeur à l'autre : de l'ordre de 44% pour le Conseil Général et le CDEF, de 33% pour La Sauvegarde, et de 27% pour Enfance et Famille.

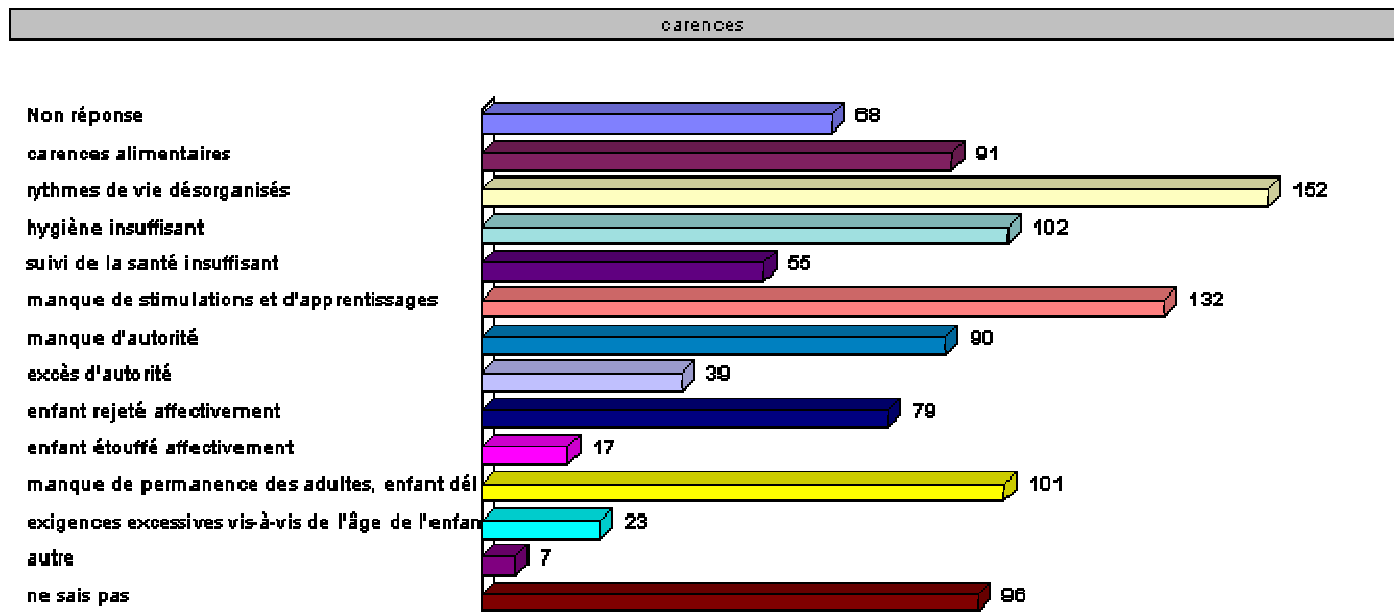
traumatismes	Maltraitance physique avérée	maltraitance psychologique avérée (dévalorisation systématique, humiliations, menaces, isolation...)	maltraitance sexuelle avérée (viol, attouchements...)	maltraitance physique suspectée	maltraitance psychologique suspectée	maltraitance sexuelle suspectée	TOTAL
nom employeur							
Conseil Général	6,3%	6,6%	7,3%	6,3%	4,3%	3,3%	100%
Sauvegarde	8,3%	15,0%	10,0%	5,0%	13,3%	6,7%	100%
Enfance et famille	12,7%	20,0%	3,6%	7,3%	7,3%	3,6%	100%
CDEF	16,7%	22,2%	0,0%	0,0%	11,1%	16,7%	100%
TOTAL	7,7%	10,0%	7,2%	5,9%	6,1%	4,3%	100%

Au-delà de ces traumatismes, les enfants ont le plus souvent été confrontés à des manques, des carences, à des degrés variables. Les familles d'accueil évoquent en priorité les rythmes de vie désorganisés (34,4%) puis le manque de stimulations (29,9%), l'hygiène insuffisante 23% et le manque d'adultes fiables 23%. Les familles d'accueil sont beaucoup moins sensibles à la question de l'autorité, préoccupation première pour les établissements.

carences	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	68	15,4%
carences alimentaires	91	20,6%
rythmes de vie désorganisés	152	34,4%
hygiène insuffisant	102	23,1%
suivi de la santé insuffisant	55	12,4%
manque de stimulations et d'apprentissages	132	29,9%
manque d'autorité	90	20,4%
excès d'autorité	39	8,8%
enfant rejeté affectivement	79	17,9%
enfant étouffé affectivement	17	3,8%
manque de permanence des adultes, enfant délaissé	101	22,9%
exigences excessives vis-à-vis de l'âge de l'enfant	23	5,2%
autre	7	1,6%
ne sais pas	96	21,7%
TOTAL OBS.	442	

Rappel établissements : rythmes de vie désorganisés (36,4%), manque d'autorité (34,5%) excès d'autorité (13,9%), manque de stimulations et d'apprentissages (27,4%), déficit d'adultes fiables (25,3%). Hygiène (22,5%), suivi de santé insuffisant (13,5%), carences alimentaires (10,9%)...

Pourcentages d'enfants concernés par les différents types de carences subies avant le placement



3. L'état actuel des enfants

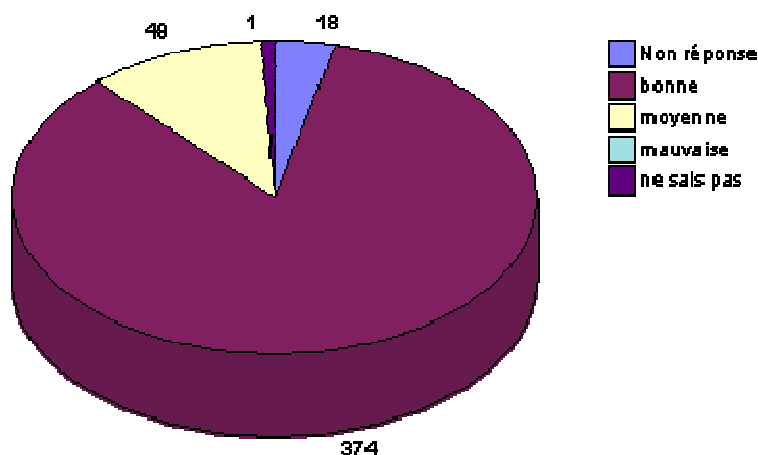
Pour rendre compte de l'état de santé actuel de ces enfants, nous prendrons en compte plusieurs dimensions : leur état de santé global, leur état psychologique et relationnel, leur parcours scolaire, leurs loisirs, les perspectives envisagées par les professionnels.

3. 1. Une bonne santé physique

L'évaluation de l'état de santé des enfants est à la fois subjective et objective. Subjective parce qu'elle dépend du regard porté sur ces enfants, de la norme intériorisée par chacun. Objective, parce que cette évaluation s'appuie néanmoins sur un certain nombre d'items objectifs (voir première partie : poids, taille, hospitalisation...).

La santé des enfants est jugée bonne à 84,6% par les familles d'accueil (contre 69,5% pour les établissements) ; moyenne à 11% (contre 22%) ; mauvaise à 0,2% (contre 1,7%), c'est dire combien la réussite est grande sur ce registre. Il n'existe aucune différence d'appréciation pour les filles ou les garçons, mais des variations selon le service : le CDEF étant le plus pessimiste sur cet item.

santé



Répartition des enfants selon leur état de santé

santé	bonne	moyenne	mauvaise	TOTAL
nom employeur				
Conseil Général	85,5%	9,9%	0,3%	100%
Sauvegarde	83,3%	11,7%	0,0%	100%
Enfance et famille	87,3%	10,9%	0,0%	100%
CDEF	66,7%	33,3%	0,0%	100%
TOTAL	84,6%	11,1%	0,2%	100%

Alors que pour les enfants des établissements, les inquiétudes des professionnels augmentaient avec l'âge, on ne retrouve pas ce processus chez les familles d'accueil qui globalement considèrent que ces enfants vont bien et sont plus inquiètes pour les bébés. Seuls 7% des jeunes majeurs de 18-21 ans sont signalés comme ayant une mauvaise santé, ce qui expliquerait leur maintien en famille d'accueil.

santé	bonne	moyenne	mauvaise	TOTAL
tranche d'âge				
0-2	66,7%	27,8%	0,0%	100%
3-5	87,7%	9,2%	0,0%	100%
6-11	88,1%	9,1%	0,0%	100%
12-15	83,7%	11,6%	0,0%	100%
16-18	80,7%	15,8%	0,0%	100%
18-21	71,4%	7,1%	7,1%	100%
TOTAL	84,6%	11,1%	0,2%	100%

Rappel établissement :

santé tranche d'âge	bonne	moyenne	mauvaise	TOTAL
0-2	100%	0,0%	0,0%	100%
3-5	82,8%	17,2%	0,0%	100%
6-11	75,6%	18,3%	1,5%	100%
12-15	70,2%	23,4%	0,8%	100%
16-18	59,8%	22,5%	3,9%	100%
18-21	69,2%	30,8%	0,0%	100%
TOTAL	69,5%	22,0%	1,7%	100%

Répartition des enfants selon les troubles des conduites alimentaires

obésité ou anorexie	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	414	93,7%
obésité	16	3,6%
anorexie	12	2,7%
TOTAL OBS.	442	100%

L'obésité et l'anorexie ne concernent que 16 (3,6%) et 12 enfants (2,7%) sur 442, phénomène donc très marginal pour les familles d'accueil, mais légèrement supérieur à celui enregistré par les professionnels en établissements (2,4% et 0,7%).

35 enfants ont été hospitalisés au cours de l'année soit 7,9% beaucoup moins qu'en établissements (12,8% de l'effectif), la gestion de la maladie étant peut être plus individualisée en famille d'accueil.

Pourcentage d'enfants hospitalisés au cours de l'année

hospitalisation	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	72	16,3%
oui	35	7,9%
non	335	75,8%
TOTAL OBS.	442	100%

Le développement psychomoteur qui était jugé bon par les professionnels des établissements à 83,7% l'est également par les familles d'accueil mais à un degré déjà moindre : 77,8%

Alors que 6,6% des enfants étaient déclarés en « retard » sur le plan du développement psychomoteur en établissement, ils sont 12,7% en familles d'accueil. Là encore il serait intéressant de croiser ces données avec une base médicale pour savoir si cette différence de chiffres correspond à une réalité médicale ou à une sensibilité différente entre professionnels d'établissements et familles d'accueil.

Répartition des enfants selon le développement psychomoteur

développement psycho-moteur	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	33	7,5%
satisfaisant	344	77,8%
en retard	56	12,7%
graves difficultés	9	2,0%
TOTAL OBS.	442	100%

Certains de ces enfants bénéficient d'un traitement particulier : 15,8% (contre 16,2% en établissements). On trouve plus de traitements psychiatriques en établissements (5,1% contre 3,4%) et plus de traitements pour hyper activité en familles d'accueil (2,9% contre 0,7%). Dans « autres », on retrouve de nombreux traitements pour épilepsie.

traitement	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	21	4,8%
oui	70	15,8%
non	339	76,7%
traitement psychiatrique	15	3,4%
épileptique	7	1,6%
pour l'hyper activité	13	2,9%
anti dépresseurs	2	0,5%
autre	20	4,5%
TOTAL OBS.	442	

Certains enfants bénéficient de soins spécialisés dont : 37% un suivi oculaire (32,6% en établissements), 26,5% un suivi en orthodontie (13,5% en établissements), 10% en ORL (11% en établissements). Les enfants en familles d'accueil sont donc globalement mieux suivis qu'en établissements.

Pourcentages d'enfants selon le suivi de santé

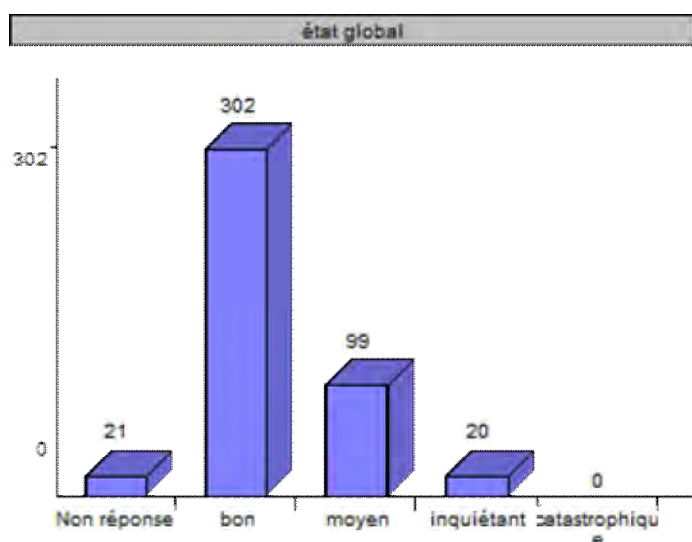
suivis santé	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	192	43,4%
suivi oculaire	167	37,8%
orthodontie	117	26,5%
orl	44	10,0%
autre	27	6,1%
TOTAL OBS.	442	

3. 2. Quelle santé psychique pour ces enfants ?

La précédente recherche avait montré l'inquiétude des éducateurs au sujet de la santé psychique des enfants.

Rappel : état global satisfaisant à 48,2%, moyen à 33,3%, inquiétant à 10,4% et catastrophique à 0,7%. Les garçons inquiètent plus que les filles ainsi que les 6-15 ans.)

Qu'en est-il pour ceux en familles d'accueil ?



À l'évidence, les enfants présents en familles d'accueil présentent, selon ces dernières, un meilleur état global : à 68,3% satisfaisant, 22,4% moyen, à 4,5% inquiétant et aucun état catastrophique signalé. Ces résultats meilleurs vont dans le sens des placements précoces comme facteur de protection. En effet si on croise l'âge au premier placement et l'état global de l'enfant, on remarque que les enfants les plus jeunes, placés précocement sont aussi ceux qui vont le mieux, alors que l'âge de placement pour les situations inquiétantes est de 6 ans.

état global	âge premier placement
bon	2,98
moyen	3,56
inquiétant	6,13
catastrophique	-
TOTAL	3,27

Répartition des enfants selon leur état global/âge au premier placement

Les éducateurs étaient plus inquiets pour les garçons, les familles d'accueil qui signalent un état inquiétant le font également pour les deux sexes, mais signalent plus de garçons dans la catégorie « état moyen ». De ce point de vue, les garçons apparaissent toujours comme plus en difficulté que les filles.

Aucun bébé ne fait partie des situations inquiétantes. Pour les familles d'accueil, ce sont surtout les 16-18 ans et plus qui posent problème, alors que pour les éducateurs c'était les 12-15 ans qui retenaient l'attention.

**Répartition des enfants selon
L'âge et leur état global**

état global tranche d'âge	bon	moyen	inquié tant	TOTAL
0-2	88,9%	5,6%	0,0%	100%
3-5	78,5%	13,8%	3,1%	100%
6-11	68,5%	25,2%	2,1%	100%
12-15	65,9%	24,8%	5,4%	100%
16-18	61,4%	21,1%	12,3%	100%
18-21	64,3%	14,3%	7,1%	100%
TOTAL	68,3%	22,4%	4,5%	100%

Si on évalue plus spécifiquement l'état psychique des enfants en familles d'accueil, celui-ci apparaît bien meilleur que celui des enfants en établissements avec 52,7% d'enfants pour lesquels il n'y a rien à signaler, 35% des inquiétudes, et 1,8 d'états d'alarmants.

Rappel établissements : 36,3% rien à signaler, 52,5% des inquiétudes, 5,4% alarmant

Répartition des enfants selon leur état psychique

état psychique	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	46	10,4%
rien à signaler	233	52,7%
des inquiétudes	155	35,1%
état alarmant	8	1,8%
TOTAL OBS.	442	100%

Les filles vont globalement mieux et les âges qui inquiètent le plus les familles d'accueil (état alarmant) restent les 16-18 ans pour lesquels la fin du placement approche sans que les problèmes aient été résolus.

Répartition des enfants selon le sexe et l'état psychique

état psychique Sexe de l'enfant	rien à signaler	des inquiétudes	état alarmant	TOTAL
garçon	48,1%	39,4%	1,4%	100%
filles	55,7%	32,1%	2,3%	100%
TOTAL	52,7%	35,1%	1,8%	100%

état psychique tranche d'âge	rien à signaler	des inquiétudes	état alarmant	TOTAL
0-2	55,6%	27,8%	0,0%	100%
3-5	63,1%	27,7%	0,0%	100%
6-11	49,7%	37,8%	1,4%	100%
12-15	53,5%	37,2%	1,6%	100%
16-18	45,6%	36,8%	7,0%	100%
18-21	50,0%	28,6%	0,0%	100%
TOTAL	52,7%	35,1%	1,8%	100%

Répartition des enfants selon l'âge et l'état psychique

3. 3. Quels troubles du comportement ?

Nous avons apprécié la santé psychique des enfants à partir des troubles qu'ils pouvaient manifester dans la vie quotidienne. Nous avons les réponses suivantes (question à réponses multiples) : 23% des troubles de l'attention, 22,4% des troubles de l'attachement, 19,5% des

difficultés de compréhension, 18,3% de l'agressivité, 14% présentent des troubles du sommeil...Si nous retrouvons chez les enfants accueillis en familles d'accueil les mêmes troubles que pour les enfants en établissements, la hiérarchie n'est pas tout à fait la même. Les différences sont subtiles et s'expriment dans les pourcentages : moins de troubles du sommeil, moins de victimisation et d'auto-agressions, moins d'inhibition et de conduites à risque, et plus d'enfants qui ne présentent aucun symptôme. Mais plus de troubles alimentaires signalés, plus d'énurésie, d'encoprésie, d'agressivité, de toc, et surtout de troubles de l'attachement, de troubles de l'attention, de troubles du langage et de difficultés de compréhension.

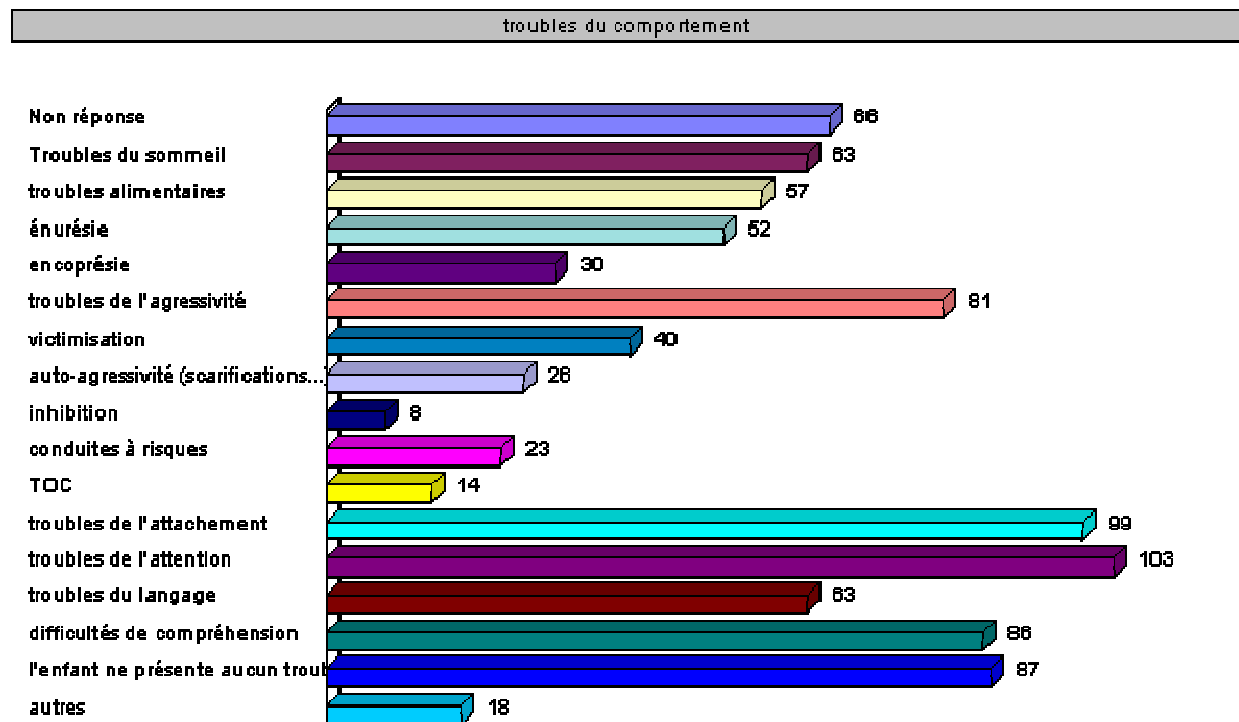
troubles du comportement	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	66	14,9%
Troubles du sommeil	63	14,3%
troubles alimentaires	57	12,9%
énurésie	52	11,8%
encoprésie	30	6,8%
troubles de l'agressivité	81	18,3%
victimisation	40	9,0%
auto-agressivité (scarifications...)	26	5,9%
inhibition	8	1,8%
conduites à risques	23	5,2%
TOC	14	3,2%
troubles de l'attachement	99	22,4%
troubles de l'attention	103	23,3%
troubles du langage	63	14,3%
difficultés de compréhension	86	19,5%
l'enfant ne présente aucun trouble	87	19,7%
autres	18	4,1%
TOTAL OBS.	442	

Curieusement donc alors que ces enfants semblent globalement aller mieux que ceux en établissements, plus de troubles sont signalés. Que faut-il en conclure ? Une plus grande vigilance des familles d'accueil, une plus grande inquiétude, une description plus fine, des symptômes plus exprimés ?

C'est l'analyse du parcours des enfants qui pourra répondre à ces questions, notamment sur le plan scolaire.

Rappel établissements : 21,7% présentent des troubles du sommeil, 19,9% des troubles de l'attachement, 17,7% des troubles de l'agressivité, 16,1% des troubles de l'attention, 15,8% des difficultés de compréhension, 13% des conduites de victimisation, 11,8% des conduites à risque...34 enfants sont énurétiques (soit 8%), 18 encoprétiques (soit 4,3%). (7,6% et 2,3% dans la première recherche sur carnet médical). Seuls 15% des enfants semblent exempts de tout symptôme, plus si on ajoute les 16% de non réponse et si on considère qu'une absence de réponse équivaut à une absence de symptômes.

Pourcentages d'enfants selon les différents troubles du comportement



Intégration et parcours scolaire des enfants

L'état psychique d'un enfant joue également sur ses capacités à entrer en relation. De ce point de vue et autant qu'ils puissent l'apprécier, les professionnels des établissements avaient signalé signalent une intégration scolaire plutôt bonne pour plus d'un enfant sur deux (51,3%), moyenne pour 27, 4% des enfants, mauvaise pour 10,6%.

Pour les enfants vivant en familles d'accueil, les résultats sont les suivants : Bonne à 54,5%, moyenne à 30,3%, mauvaise à seulement 5,7%

Sur cet item, les enfants accueillis en familles d'accueil semblent donc avoir une meilleure intégration.

Répartition des enfants selon l'intégration scolaire

intégration scolaire	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	36	8,1%
bonne	241	54,5%
moyenne	134	30,3%
mauvaise	25	5,7%
ne sais pas	6	1,4%
TOTAL OBS.	442	100%

La socialisation, concept plus large que la qualité de l'intégration scolaire nous donne à peu près les mêmes résultats : Bonne à 55,9%, moyenne à 25,1%, difficile à 10,2%, enfant isolé à 1,6%. La socialisation des enfants confiés aux familles d'accueil serait donc plus harmonieuse.

Rappel établissements : bonne à 46,6%, moyenne à 26,2%, difficile à 16,3%, enfant isolé ou rejeté à 5%

Répartition des enfants selon le niveau de socialisation

socialisation	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	29	6,6%
bonne, a des amis	247	55,9%
moyenne	111	25,1%
difficile	45	10,2%
est isolé ou rejeté	7	1,6%
ne sais pas	3	0,7%
TOTAL OBS.	442	100%

3. 4. Le parcours scolaire

Qui dit scolarité dit apprentissages cognitifs. Les éducateurs avaient noté que 44,9% des enfants avaient selon eux des acquisitions normales, c'est le cas de 43,9% des enfants selon les familles d'accueil. Celles-ci semblent beaucoup moins minimiser le retard dans les apprentissages (15,2% contre 11%).

Répartition des enfants selon les apprentissages cognitifs

apprentissages cognitifs	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	43	9,7%
acquisitions normales	194	43,9%
enfant ayant du mal mais y arrive	79	17,9%
enfant qui présente un retard	67	15,2%
enfant en difficultés	60	13,6%
enfant nécessitant une prise en charge quotidienne	35	7,9%
ne sais pas	13	2,9%
TOTAL OBS.	442	

Si on s'attarde non à une appréciation subjective mais à la réalité des parcours scolaires tels qu'ils sont validés par l'école, on constate que 57,9% sont en cycle général, plus qu'en

établissements. 5,2% sont en cycle technique, 18,3% sont en cycle spécialisé. Seulement 5 enfants sont déscolarisés contre 23 en établissements.

Rappel établissements : 50,6% des enfants sont en cursus général et 12% en cycle technique, 19,6% des enfants (soit 83) sont en cycle spécialisé. La question étant à choix multiples, on note que 23 enfants sont déscolarisés

Pourcentages d'enfants concernés par les différents types de cursus

Cursus	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	47	10,8%
cycle général	256	57,9%
cycle technique	23	5,2%
cycle spécialisé (seg pa, ime...)	81	18,3%
hors cursus pour des raisons psychologiques ou médical	10	2,3%
professionnalisé (a un emploi quelque soit le contrat)	6	1,4%
déscolarisé	5	1,1%
scolarisé à la Sauvegarde	2	0,5%
en formation accès à l'emploi	5	1,1%
ne sais pas	0	0,0%
bénéficie d'une mesure régionale (offre de formation)	0	0,0%
maison familiale rurale	9	2,0%
autre	13	2,9%
TOTAL OBS.	442	

Au-delà du cursus scolaire, le parcours se joue aussi dans le respect du calendrier scolaire et donc dans la présence ou non de retards scolaires. Les enfants confiés aux familles d'accueil sont davantage dans la norme scolaire : 1,1% d'enfants en avance, 46,4% à l'âge normal. Les enfants en retard sont moins nombreux : 21,7% en retard d'un an et 5,2% de deux ans. Par contre 10,6% (contre 8,5%) ont un retard de trois ans dont 72% avec une MDPH. Très peu d'enfants sont déscolarisés 1,8% contre 7,3%.

Rappel établissements : seulement 0,5% sont en avance, 42,8% de ces enfants sont à l'âge normal dans leur classe, 25,8% en retard d'un an, 8,5% en retard de deux ans voire de trois ans. 7,3% sont déscolarisés. Les filles sont plus souvent en retard d'un an, les garçons en retard de deux et trois ans.-

Pourcentages d'enfants selon le niveau scolaire

niveau scolaire	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	42	9,5%
en avance sur l'âge scolaire	5	1,1%
à l'âge normal dans sa classe	205	46,4%
en retard d'un an	96	21,7%
retard de deux ans	23	5,2%
retard de trois ans et plus	47	10,6%
déscolarisé	8	1,8%
ne sais pas	16	3,6%
TOTAL OBS.	442	100%

L'absentéisme scolaire qui concernait 8,5% des jeunes de façon importante, 13,9% de temps en temps, pour les enfants en établissements, est moindre en familles d'accueil : « beaucoup » pour seulement 2% ; de temps en temps pour 9,3%.

Répartition des enfants selon le niveau d'absentéisme scolaire

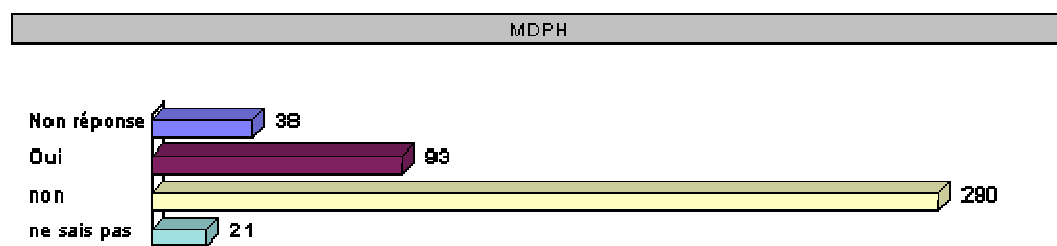
absentéisme	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	52	11,8 %
beaucoup	9	2,0 %
de temps en temps	41	9,3 %
jamais	323	73,1 %
ne sais pas	17	3,8 %
TOTAL OBS.	442	100%

Le nombre d'enfants avec MDPH est pratiquement (21%) le même qu'en établissements, ce qui serait donc le noyau dur des enfants en difficulté. On trouve comparativement plus d'enfants avec MDPH à la Sauvegarde de l'enfance. 19,9% des orientations en MDPH pour les enfants des familles d'accueil ont été suivies d'effets contre 16,5% en établissements.

MDPH	Non réponse	Oui	non	ne sais pas	TOTAL
nom employeur					
Conseil Général	10,6%	20,1%	64,0%	5,3%	100%
Sauvegarde	3,3%	31,7%	60,0%	5,0%	100%
Enfance et famille	3,6%	16,4%	76,4%	3,6%	100%
CDEF	5,6%	16,7%	77,8%	0,0%	100%
TOTAL	8,6%	21,0%	65,6%	4,8%	100%

Rappel établissements : 22% des enfants (soit 93 enfants), ce qui est un chiffre important, ont eu une orientation MDPH dont 70 ont pu aboutir (16,5%). Ces orientations concernent plus souvent des garçons (26,8% contre 17,8%). Elle est principalement demandée entre 6-11 ans et 12-15 ans.

Orientations MDPH



On peut déjà conclure de l'analyse des parcours des enfants, que si les familles d'accueil signalent plus de troubles, sont sensibles aux retards de développement, elles sont aussi celles qui enregistrent des parcours le plus proche de la norme. Globalement les enfants en familles d'accueil présentent un parcours moins déficitaire que ceux en établissements, une meilleure intégration scolaire et sociale, moins d'absentéisme.

3. 5. Du côté des comportements à risque

Qu'en est-il du côté des comportements à risque ? Dans les comportements à risque, nous avons fait figurer les fugues, les délits et les agressions. Nous sommes bien conscients que ce ne sont pas les seuls comportements à risque mais ceux-ci font l'objet d'une déclaration de la part des services, du moins pour ceux qui sont signalés :

Les fugues

Rares sont les fugues signalées, seulement 5, 2% en familles d'accueil contre 18,2% en établissements. La différence est importante et signe une bonne inscription des enfants dans leurs familles d'accueil.

Rappel établissements : On note 18,2% de fugueurs signalés, plus de filles que de garçons, rarement dans la tranche d'âge 6-11 ans (5,3%) mais en crescendo jusqu'à 18 ans avec entre 25 et 30%. Après 18 ans, bien que 11,5% de fugueurs soient signalés, nous ne catégoriserons pas cet acte ainsi, compte tenu de la majorité acquise par le jeune.

Les quelques fugueurs se situent à 12-15 ans (6,2% de la tranche d'âge) et à 16-18 ans (10% de la tranche d'âge), majoritairement chez des enfants présents depuis moins de six mois dans la famille d'accueil.

Répartition des enfants selon les tentatives de fugues

fugue	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	14	3,2%
oui	23	5,2%
non	405	91,6%
TOTAL OBS.	442	100%

Ce sont les familles d'accueil du CDEF qui sont le plus confrontées à ce phénomène :

fugue	Non réponse	oui	non	TOTAL
nom employeur				
Conseil Général	4,0%	5,3%	90,8%	100%
Sauvegarde	1,7%	5,0%	93,3%	100%
Enfance et famille	0,0%	3,6%	96,4%	100%
CDEF	0,0%	11,1%	88,9%	100%
TOTAL	3,2%	5,2%	91,6%	100%

Les délits concernent seulement 34 enfants soit 7,7% de l'effectif, soit moitié moins qu'en établissements. A noter que les délits sont commis beaucoup plus tard qu'en établissements puisque cela ne touche majoritairement que les 16-18 ans et au-delà.

Rappel établissements : 14, 2% de l'effectif, soit 60 jeunes, avec un peu plus de garçons (15,2% contre 12,4%), principalement autour de 12-15 ans.

**Répartition des
enfants selon les délits**

délits	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	21	4,8%
oui	34	7,7%
non	387	87,6%
TOTAL OBS.	442	100%

Répartition des enfants selon l'âge et les délits

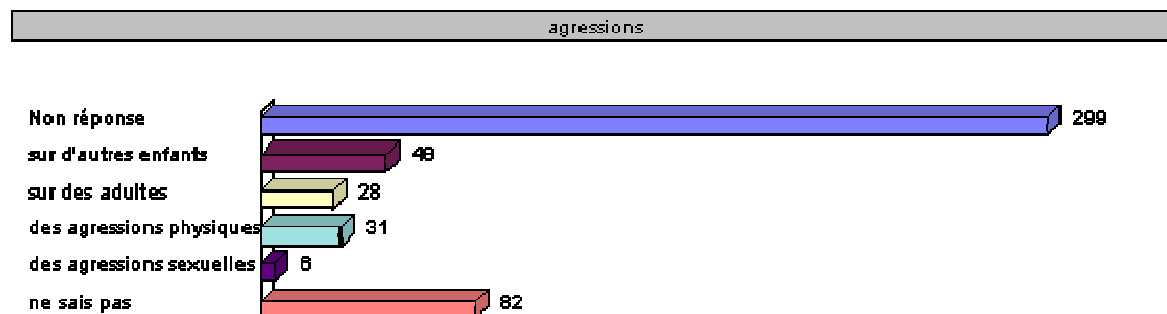
délits	oui	non	TOTAL
tranche d'âge			
0-2	0,0%	66,7%	100%
3-5	0,0%	95,4%	100%
6-11	4,9%	92,3%	100%
12-15	9,3%	89,1%	100%
16-18	17,5%	77,2%	100%
18-21	21,4%	78,6%	100%
TOTAL	7,7%	87,6%	100%

Les agressions commises par les enfants sont également moindres entre 6% (sur adultes) et 10% (sur d'autres enfants). On note six agressions sexuelles soit 1,4%, commises dans la tranche d'âge 16-18 ans. On ne note aucune incarcération.

agressions	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	299	67,6 %
sur d'autres enfants	48	10,9 %
sur des adultes	28	6,3 %
des agressions physiques	31	7,0 %
des agressions sexuelles	6	1,4%
ne sais pas	82	18,6 %
TOTAL OBS.	442	

Rappel établissements : Les agressions commises par les enfants concernent entre 10 et 13% du corpus, sur d'autres enfants (13,7%) ainsi que sur des adultes (10,9%). Ces agressions sont surtout physiques, commises autant par les filles que par les garçons. 10 agressions sexuelles ont été commises par des jeunes, autant par les filles que les garçons. Ces agressions commencent dès la tranche d'âge 6-11 ans.

Pourcentages d'enfants selon le type d'agressions commises



Les familles d'accueil d'Enfance et Famille semblent plus concernées ou plus sensibles à ce problème.

agressions	sur d'autres enfants	sur des adultes	des agressions physiques	des agressions sexuelles	TOTAL
nom employeur					
Conseil Général	8,3%	5,3%	5,6%	1,3%	100%
Sauvegarde	11,7%	6,7%	6,7%	1,7%	100%
Enfance et famille	23,6%	10,9%	16,4%	1,8%	100%
Confluences sociales	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
CDEF	5,6%	5,6%	5,6%	0,0%	100%
TOTAL	10,9%	6,3%	7,0%	1,4%	100%

3. 6. L'accès aux loisirs

Les enfants accueillis bénéficient de loisirs et d'activités au sein des familles d'accueil. Ne sont comptabilisées que les activités extra-scolaires. 49% des enfants ont des activités extra-scolaires, plus à La Sauvegarde que dans les autres services.

Rappel établissements : 44,4% des enfants sont inscrits à une activité, les garçons (49%) plus que les filles (39,5%) : le football et la danse sont les deux choix majoritaires.

Répartition des enfants selon les activités extra-scolaires

activités extra-scolaire	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	40	9,0%
oui	217	49,1%
non	185	41,9%
TOTAL OBS.	442	100%

activités extra-scolaire nom employeur	Non réponse	oui	non	TOTAL
Conseil Général	9,9%	49,8%	40,3%	100%
Sauvegarde	11,7%	56,7%	31,7%	100%
Enfance et famille	1,8%	49,1%	49,1%	100%
CDEF	5,6%	16,7%	77,8%	100%
TOTAL	9,0%	49,1%	41,9%	100%

La liste est longue et donne la mesure des choix offerts aux enfants : danse, multisport, équitation, basket, échecs, vélo....

3. 7. Des enfants soignés psychiquement

Nous avons vu que les enfants accueillis en familles d'accueil vont globalement mieux que ceux présents en établissements, or ils sont aussi davantage suivis en consultations comme le montrent les réponses enregistrées :

sui vi	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	33	7,8%
aucun suivi	127	30,0%
sui vi psychologique	182	43,0%
sui vi psychiatrique	45	10,6%
sui vi orthophonie	60	14,2%
sui vi psychomotricité	29	6,9%
soutien scolaire	60	14,2%
activités thérapeutique	30	7,1%
autres	19	4,5%
TOTAL OBS.	423	

Enfants en établissements

sui vi	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	39	8,8%
aucun suivi	116	26,2%
sui vi psychologique	212	48,0%
sui vi psychiatrique	52	11,8%
sui vi orthophonie	84	19,0%
sui vi psychomotricité	50	11,3%
soutien scolaire	67	15,2%
activités thérapeutique	29	6,6%
autres	18	3,8%
TOTAL OBS.	442	

Enfants en familles d'accueil

Chaque service définit visiblement des priorités de suivis, comme le révèle le tableau ci-dessous, en fonction d'une politique interne mais aussi du profil des enfants accueillis. À noter que le Conseil Général propose le moins de suivis.

sui vi	aucun suivi	sui vi psychologique	sui vi psychiatrique	sui vi orthophonie	sui vi psychom otricité	soutien scolai re	activités thérapeutique	autres	TOTAL
nom employeur									
Conseil Général	26,7%	46,2%	10,6%	17,8%	11,2%	14,2%	5,6%	4,3%	100%
Sauvegarde	21,7%	51,7%	11,7%	21,7%	15,0%	15,0%	10,0%	1,7%	100%
Enfance et famille	29,1%	54,5%	14,5%	20,0%	9,1%	21,8%	7,3%	1,8%	100%
CDEF	27,8%	50,0%	11,1%	33,3%	11,1%	16,7%	5,6%	5,6%	100%
TOTAL	26,2%	48,0%	11,8%	19,0%	11,3%	15,2%	6,6%	3,6%	100%

Pourcentages d'enfants selon la fréquence des aides proposées

fréquence des suivis pour l'enfant	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	161	36,4%
plusieurs fois par semaine	58	13,1%
une fois par semaine	110	24,9%
une fois tous les quinze jours	61	13,8%
une fois par mois	81	18,3%
par trimestre	19	4,3%
par semestre.	10	2,3%
TOTAL OBS.	442	

3. 8. L'existence de doubles prises en charge

L'existence d'une double prise en charge ou d'une famille relais est une donnée importante pour soulager certaines familles d'accueil. 13,8% des enfants nécessitent cette organisation.

PLUSIEURS structures d'accueil	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	36	8,1%
oui	61	13,8%
non	345	78,1%
TOTAL OBS.	442	100%

Rappel établissements : Certains enfants, 16,3% de l'effectif, nécessitent des prises en charge multiples pour répondre à leur problématique. Garçons et filles sont alors pris en charge par un autre établissement (8,7%), un lieu de vie (1,4%), une famille d'accueil (3,1%), une famille d'accueil relais (6,1%), ou un hôpital de jour (3,1%).

Le plus souvent la seconde structure est une autre famille d'accueil, ou une famille relais, plus rarement un établissement. Les familles d'accueil signalent aussi l'aide des sessad ou maison des jeunes.

si plusieurs structures d'accueil	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	316	71,5%
établissement	21	4,8%
lieu de vie	2	0,5%
famille d'accueil	93	21,0%
famille d'accueil relais	54	12,2%
hôpital de jour	14	3,2%
autre	7	1,6%
TOTAL OBS.	442	

type d'accueil en FA	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	15	3,4%
unique	382	86,4%
couplé avec un internat type ITEP ou	23	5,2%
couplé avec une autre famille d'accu	21	4,8%
couplé avec un internat scolaire	17	3,8%
TOTAL OBS.	442	

21% des familles d'accueil disent avoir des relais dans la prise en charge de l'enfant

relais	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	40	9,0 %
oui	97	21,9 %
non	305	69,0 %
TOTAL OBS.	442	100%

Et quelques-unes bénéficient d'une indemnité de sujétion, soit 72 familles d'accueil (16,3%), plus présentes au sein de La Sauvegarde, suivie d'Enfance et Famille.

indemnité de sujétion	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	35	7,9 %
oui	72	16,3 %
non	335	75,8 %
TOTAL OBS.	442	100%

Ces indemnités de sujétion se retrouvent logiquement pour les enfants les plus fragiles, dont ceux ayant été orientés par la MDPH soit 42 enfants. Pour les autres, l'appréciation est en fonction des perturbations liées à la vie quotidienne.

	indemnité de sujétion		
	oui	non	TOTAL
Cursus			
cycle général	24	216	240
cycle technique	2	20	22
cycle spécialisé (segpa, ime...)	32	45	77
hors cursus pour des raisons psychologiques ou médicales	7	3	10
professionnalisé (a un emploi quelque soit le contrat)	0	6	6
déscolarisé	1	3	4
scolarisé à la Sauvegarde	1	1	2
en formation accès à l'emploi	0	5	5
ne sais pas	0	0	0
bénéficie d'une mesure régionale (offre de formation)	0	0	0
maison familiale rurale	1	6	7
autre	4	7	11
TOTAL	72	312	384

3. 9. La question du maintien des liens

La question du maintien des liens est cruciale en familles d'accueil, surtout lorsque les placements sont de longue durée. Plus d'enfants placés en familles d'accueil n'ont aucun droit d'être hébergés chez leurs parents (36,4% contre 25,5%). Les deux parents sont les plus touchés, seule la famille élargie bénéficie d'une marge plus grande pour les enfants en familles d'accueil par rapport à ceux en établissements (17,6% contre 13,7%). A noter que moins d'un tiers des mères a un droit d'hébergement (30,8%) et seulement 15% des pères. Ces simples chiffres confirment la césure qui s'opère après le placement de l'enfant en famille d'accueil.

Rappel établissements : Pour 25,5% des enfants soit 108 enfants, le droit d'hébergement en famille ne peut pas être exercé. Pour les autres l'hébergement peut être proposé chez la mère (43,3%), chez le père (22,5%) ou chez un autre membre de la famille (13,7%).

**Pourcentages d'enfants selon le droit
d'hébergement**

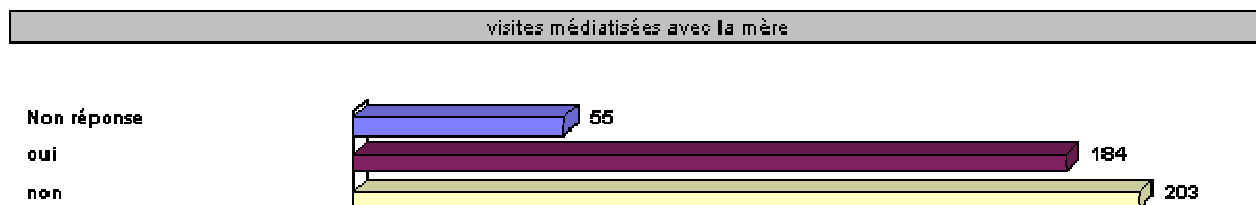
Droit d'hébergement	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	65	14,7%
chez son père	69	15,6%
chez sa mère	136	30,8%
chez un autre membre de la famille	78	17,6%
chez personne	161	36,4%
TOTAL OBS.	442	

Ce sont les familles d'accueil de la Sauvegarde qui accueillent les enfants ayant le moins de droit d'être hébergés chez eux. Le différentiel est important sans que nous puissions l'interpréter en termes de causes.

Droit d'hébergement	chez son père	chez sa mère	chez un autre membre de la famille	chez personne	TOTAL
nom employeur					
Conseil Général	16,5%	31,4%	14,9%	36,6%	100%
Sauvegarde	16,7%	21,7%	15,0%	51,7%	100%
Enfance et famille	10,9%	41,8%	29,1%	23,6%	100%
CDEF	5,6%	16,7%	33,3%	33,3%	100%
TOTAL	15,6%	30,8%	17,6%	36,4%	100%

Pour les enfants qui ne peuvent aller dans leur famille, la mise en place de visites médiatisées est possible.

Dans la vie des enfants et des familles d'accueil, ces visites occupent une place non négligeable, statistiquement plus importante que pour les établissements. Les visites médiatisées concernent 184 enfants avec leur mère soit 41,6% de l'effectif et 112 enfants avec leur père soit 25,3%. 33,9% des enfants ont des visites avec leur fratrie.



Rappel établissements : pour 97 enfants avec leur père (22,9%), un peu plus avec la mère (129 enfants =30,5%). La fratrie concerne 99 enfants soit 23,4%.

Nous avons vu que ces visites médiatisées diminuaient en fonction de l'ancienneté du placement. Notons également de grandes variations entre les services comme l'illustrent ces tableaux, chaque service pouvant ainsi questionner en intra cette dimension.

visites médiatisées avec la mère	oui	non	TOTAL
nom employeur			
Conseil Général	38,6%	46,2%	100%
Sauvegarde	55,0%	38,3%	100%
Enfance et famille	34,5%	60,0%	100%
CDEF	77,8%	16,7%	100%
TOTAL	41,6%	45,9%	100%

visites médiatisées avec le père	oui	non	TOTAL
nom employeur			
Conseil Général	23,8%	61,7%	100%
Sauvegarde	35,0%	55,0%	100%
Enfance et famille	18,2%	72,7%	100%
CDEF	50,0%	44,4%	100%
TOTAL	25,3%	61,8%	100%

visites fratrie	oui	non	TOTAL
nom employeur			
Non réponse	0,0%	50,0%	100%
Conseil Général	35,6%	45,5%	100%
Sauvegarde	36,7%	48,3%	100%
Enfance et famille	18,2%	69,1%	100%
CDEF	55,6%	33,3%	100%
TOTAL	33,9%	48,4%	100%

Si ce sont les accueils les plus récents qui bénéficient le plus de visites médiatisées, ce sont également les âges les plus jeunes qui concentrent ce mode protégé de rencontres :

visites médiatisées avec la mère tranche d'âge	oui	non	TOTAL
0-2	77,8%	22,2%	100%
3-5	61,5%	35,4%	100%
6-11	47,6%	42,0%	100%
12-15	34,1%	48,8%	100%
16-18	19,3%	64,9%	100%
18-21	7,1%	71,4%	100%
TOTAL	41,6%	45,9%	100%

Si nous nous centrons sur la mère en cherchant à comprendre le pourquoi du non hébergement ou des visites médiatisées, en fonction des problèmes personnelles de celle-ci, on relève quelques logiques à l'œuvre comme une vigilance accrue pour les mères présentant des problèmes psychiatriques, des conduites addictives et des problèmes dépressifs. Secondairement les conduites asociales, comportements violents et le handicap reconnu par une AAH motivent la présence d'un tiers. Reste une bizarrerie mais de faible importance statistique, la présence de mères ne présentant aucune particularité.

visites médiatisées avec la mère difficultés personnelles de la mère	oui	non	TOTAL
conduites addictives	22,8%	18,2%	20,4%
problèmes psychiatriques avérés	28,3%	13,3%	20,6%
problèmes physiques de santé	8,7%	9,9%	10,4%
problèmes dépressifs	21,7%	17,7%	20,4%
conduites asociales	13,0%	9,9%	10,2%
a eu des condamnations pénales	6,0%	3,4%	4,5%
comportements violents signalés	10,3%	6,4%	7,5%
prostitution, proxénétisme	0,0%	1,0%	0,7%
analphabétisme	3,3%	2,5%	2,7%
mère ne présentant aucune particularité	3,3%	3,4%	3,2%
parent handicapé avec AAH	13,0%	4,9%	10,2%
autre	5,4%	5,9%	5,2%
ne sais pas	25,5%	31,5%	28,3%
TOTAL	100%	100%	100%

Quinze enfants qui ont un droit d'hébergement chez la mère ont aussi des visites médiatisées avec cette dernière.

Certains enfants peuvent bénéficier d'un hébergement modulé. En établissements, c'était le cas de 88 enfants (soit 20%) avec un parent, 13 avec un membre de la famille élargie (3,1%). Cette pratique est totalement inhabituelle pour les familles d'accueil. Seuls 3% des enfants alternent famille d'accueil et l'un de leur parent et 0,5% avec un membre de la famille élargie.

Pourcentages d'enfants selon la modulation de l'hébergement

Modulation de l'accueil	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	15	3,4%
l'accueil est permanent	411	93,0%
l'accueil est séquentiel	9	2,0%
l'accueil est en alternance avec un parent	14	3,2%
l'accueil est en alternance avec un membre de la famille	2	0,5%
TOTAL OBS.	442	

C'est Enfance et Famille qui pratique le plus d'accueils séquentiels.

3. 10. Avis des familles d'accueil sur l'avenir

Nous terminerons cette seconde recherche par l'avis des familles d'accueil. Pensent-ils que ce mode d'hébergement convient aux enfants accueillis ?

Les réponses des professionnels des établissements avaient été prudentes : si dans un cas sur 2, l'hébergement collectif paraît être la solution, il est jugé difficile dans 26,5% des cas (davantage dans l'accueil des garçons), voire inapproprié (5,4%) le plus souvent pour les filles.

A l'inverse, les familles d'accueil valident à 79,4% le mode de placement choisi. Seulement 12,7 disent que c'est difficile et 0,9 inapproprié. Le totalement inapproprié ne concerne que quatre situations accueillies depuis moins d'un an.

Répartition des enfants selon l'avis des familles d'accueil sur l'adéquation des mesures proposées

adéquation mesure famille accueil	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	31	7,0%
très adaptée à la situation	351	79,4%
possible mais difficile	56	12,7%
totalement inappropriée	4	0,9%
TOTAL OBS.	442	100%

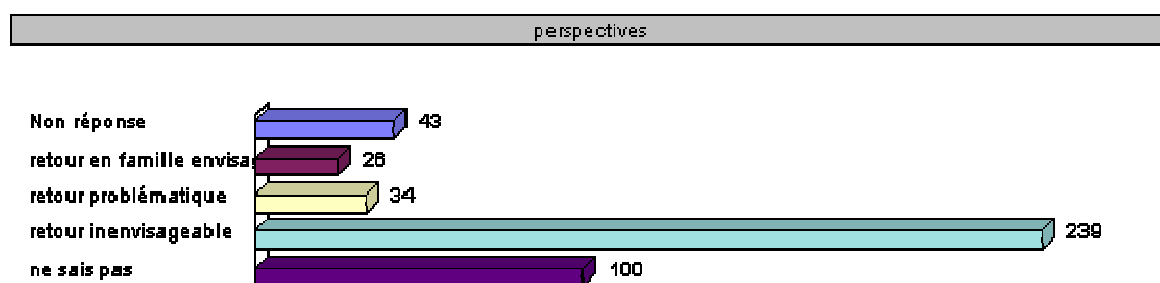
La mesure subjective des changements obtenus dans la situation restent toutefois modestes, les professionnels comme les familles d'accueil appréciant difficilement l'évolution de la situation dans sa globalité, d'où l'extrême prudence voire un certain pessimisme, à moins que ce ne soit de la lucidité :

33,7% des familles d'accueil pensent que la situation familiale de l'enfant n'a pas bougé et 16,3% qu'elle s'est aggravée. Les éducateurs étaient un peu moins pessimistes avec 30,6% et 9,7%

évolution de la situation ³	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	65	14,7%
aggravation	72	16,3%
évolution totalement satisfaisante	48	10,9%
évolution partielle sur des éléments majeurs	60	13,6%
évolution partielle sur des élément mineurs	48	10,9%
situation qui n'a pas bougé	149	33,7%
TOTAL OBS.	442	100%

Dès lors, quel peut être l'avenir de l'enfant ? Les éducateurs avaient été précis, n'envisageant sereinement le retour des enfants à domicile que pour 10,4% d'entre eux, et le jugeant inenvisageable pour 44,4%. Les réponses des familles d'accueil sont plus définitives : le retour est inenvisageable à 54%, problématique à 7,7%, envisagé à 5,9% ;

Répartition des enfants selon les perspectives de retour dans leur famille



Les familles d'accueil d'Enfance et Famille sont à ce titre les moins optimistes :

perspectives	Non réponse	retour en famille envisagé	retour problématique	retour inenvisageable	ne sais pas	TOTAL
nom employeur						
Conseil Général	8,9 %	6,6 %	5,9 %	53,1 %	25,4 %	100 %
Sauvegarde	15,0 %	6,7 %	13,3 %	48,3 %	16,7 %	100 %
Enfance et famille	9,1 %	0,0 %	10,9 %	72,7 %	7,3 %	100 %
CDEF	0,0 %	11,1 %	5,6 %	44,4 %	38,9 %	100 %
TOTAL	9,7 %	5,9 %	7,7 %	54,1 %	22,6 %	100 %

Conclusion

Cette approche de la santé des enfants en familles d'accueil montre que les profils des parents tant sur le plan économique que psychologique ne sont pas radicalement différents des parents d'enfants confiés en établissements. Mais les troubles psychiatriques, les addictions qui sont les causes premières de placements expliquent sans doute la réactivité du placement d'enfants très jeunes. L'ancienneté du placement dans les familles d'accueil est un autre point important, qui va signer un parcours plus stabilisé, meilleur que pour les enfants en établissements. Si les familles d'accueil signalent plus de troubles de comportements que les éducateurs, sont sensibles aux écarts à la norme, ceci ne signifie pas que les enfants vont moins bien. Bien au contraire, sur de nombreux items comme la scolarité, l'intégration sociale, la qualité du suivi médical et psychologique, les enfants confiés aux familles d'accueil vont mieux que les autres. On note très peu de délits, d'agressions, de fugues, de déscolarisation en comparaison des autres enfants. Les perspectives de retour, on s'y attendait, sont peu évoquées, encore moins qu'en établissements et seules les visites médiatisées maintiennent les liens. Reste un noyau d'environ 20% d'enfants plus en difficulté que d'autres pour lesquels l'avenir est plus problématique.

Il serait tout à fait pertinent de suivre deux cohortes de ces enfants, issus des établissements et des familles d'accueil, à l'âge adulte, pour vérifier si la meilleure stabilisation des seconds persiste dans la durée.



Département de Loire-Atlantique
Direction Enfance Jeunesse
Service protection de l'enfance
4 boulevard Louis Barthou
44200 Nantes
Tél. 02 51 17 21 76
Courriel : contact@loire-atlantique.fr
Site internet : loire-atlantique.fr

